

Numéro Spécial



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

BRIANÇONNAIS

1996  2016

The logo for the 20th anniversary is a gold hexagon containing the text "20 ans" in a dark blue serif font. The "20" is large and bold, with "ans" in a smaller font below it.

*Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir,
mais de le rendre possible.*

Antoine de Saint Exupéry

Avant la CCB...

Cette notion de coopération intercommunale ne date pas de 1995. Dès 1971, sous l'impulsion de Paul Dijoud est né le SIVOM du Briançonnais (Syndicat à vocations multiples). Cet établissement public exerce des responsabilités variées qui lui ont été transférées par les différentes communes souvent du même canton. Ce sont les représentants élus par les conseils municipaux des communes membres qui décident et pilotent les actions du SIVOM par le biais du comité syndical et des différentes commissions.)

1^{er} Président du Sivom du Briançonnais, Paul Dijoud a initié deux grands projets : Le Téléphérique des Glaciers de la Meije et la station d'épuration du Chazal de Briançon, qui sont le point de départ de la Communauté de Communes du Briançonnais.

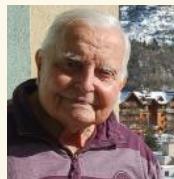
Le SIVOM a été dirigé par 5 présidents successifs :



Paul Dijoud
1971-1977



Paul Blein
1977-1983



Ian Zebrowski
1983-1986



Robert de Caumont
1986-1989



Patrick Ollier
1989-1995

Ces présidents ont assuré la coordination de ces deux outils ainsi que celles de différentes compétences principalement techniques et économiques (morgue, abattoir, diffusion télévisuelle, serveur télématique, maîtrise d'ouvrage déléguée...)

Naissance de la CCB...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BRIANÇONNAIS



Convaincu que seule l'union pouvait permettre à ces territoires de montagne de surmonter les défis qui sont les leurs : le désenclavement, l'amélioration des services publics aux populations, le développement de l'économie notamment touristique et le rayonnement culturel du territoire, Patrick Ollier a souhaité que le Sivom du Briançonnais devienne la Communauté de Communes du Briançonnais. Ce fut chose faite le 28 décembre 1995 par arrêté préfectoral (n°2202).

Dans cette première étape la CCB regroupe 9 communes du nord du département : Briançon, Le Monétier-les-Bains, La Salle les Alpes, Montgenèvre, Névache, Val des Prés, Villard Saint Pancrace, La Grave et Villar d'Arène.

SES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

L'aménagement de l'espace

- La gestion de la diffusion télévisuelle dans les zones d'ombres
- La maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de communes pour des opérations communales participant à l'aménagement du territoire, inscrite dans la planification communautaire propre et répondant, en outre, aux actions du Pays Briançonnais (réalisation, concours technique et financier mobilisation de subventions) par voie conventionnelle

Développement Economique

- Gestion d'un abattoir intercommunal
- Service Télématique

SES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement

Collecte et traitement des ordures ménagères dans le cadre de la modalité de mise en œuvres édictées par le schéma départemental d'élimination des déchets ménagers.

AUTRES COMPÉTENCES

Compétence antérieurement exercées par le SIVOM du Briançonnais : Jardin Alpin, Téléphérique des Glaciers de la Meije, Participation au centre européen Médical et Bioclimatique de Recherche et d'Enseignement Universitaire, rapprochement Franco Italien, Programme de Coopération, la Morgue Intercommunale et pour le compte de certaines communes selon un dispositif conventionnel spécifique : l'assainissement.

- Service d'incendie et de secours
- Service culturel ou sportif à rayonnement intercommunal

La Communauté de Communes du Briançonnais est une collectivité qui connaît depuis sa création une grande stabilité politique. En effet seuls 3 Présidents se sont succédés durant ces 20 années d'exercice.

Cette stabilité a permis à la Communauté de communes de se développer de manière harmonieuse tout en maîtrisant ses finances malgré les prises de nombreuses compétences et les baisses de dotations de l'Etat.

Seule exception l'intérim assuré par 3 fois par le 1^{er} Vice-président Guy Hermitte.

L'exécutif de la CCB



Patrick Ollier
1995-2001



Alain Bayrou
2001-2009



Alain Fardella
2009-à aujourd'hui

Je me souviens encore des débuts de la Communauté de Communes du Briançonnais en 1996, sur les vestiges du Sivom que je présidais. S'inscrire dans cette aventure humaine était si fascinante que je n'avais eu aucune peine à susciter l'intérêt de mes collègues élus pour écrire les nouvelles pages de notre histoire. Au-delà des clivages politiques, chacun d'entre nous a toujours respecté notre objectif commun : améliorer la qualité de vie des habitants du Briançonnais.

Pour répondre aux défis de la montagne, désenclaver ses territoires, maintenir, voire améliorer les services publics, créer de l'attractivité économique, culturelle, sportive, préserver notre agriculture, j'ai fait en sorte pour que les batailles soient menées à l'unisson, dans la CCB. C'était une première en région PACA !

Grâce à cette cohésion, des projets sont devenus des évidences dans le quotidien des habitants. Je pense à la charte du pays briançonnais, à la disparition des zones d'ombre télévisuelles, à la collecte des ordures ménagères, à la gestion de l'abattoir intercommunal, à l'arc alpin, au service incendie et de secours, au développement du climatisme, à l'aménagement de nos stations...et bien d'autres.

Aujourd'hui, je suis fier de constater combien cette mobilisation pour notre territoire ne s'est pas essouffée, que la transmission de cette ambition pour nos communes perdure grâce aux actions et à la vigilance d'Alain Bayrou, de Guy Hermitte et d'Alain Fardella. Longue vie à la CCB !

*Patrick Ollier
Ancien Ministre
Député des Hauts de Seine,
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris*

Lorsqu'Alain Bayrou, l'enfant du pays, passionné de son territoire, a pris la présidence de la CCB en 2001, il a hérité d'une Communauté de Communes dont les bases et les fondements étaient bien établis, grâce au travail effectué par Patrick Ollier et ses équipes.

De suite, Alain Bayrou a souhaité développer des stratégies ambitieuses pour amener notre territoire encore plus loin. Ces 8 années ont été très riches pour notre CCB en termes d'évolution de structures et de prises de compétences.

Tous les secteurs de notre vie quotidienne ont été impactés que ce soit la culture avec la création de la DSP du théâtre du Cadran, l'environnement avec la gestion de l'assainissement pour répondre aux nouvelles normes européennes ou encore l'opération Grand Site dans la vallée de la Clarée et la vallée Etroite sans oublier la réhabilitation des déchetteries, le tri sélectif avec l'implantation des moloks repérés en Europe du Nord et bien d'autres actions que vous pourrez découvrir au fil du magazine.

Beaucoup de pierres apportées
à l'édifice de notre CCB....

*Catherine Valdenaire
Conseillère Communautaire*



Guy Hermitte
1^{er} Vice Président

Vingt ans notre Communauté est dans la force de l'âge.

J'ai mis en place une gouvernance partagée avec tous les Maires de la CCB, où chacun est vice-président avec une délégation pleine et entière.

De nombreux projets se sont réalisés au cours de ces 7 années avec une répartition équitable sur le territoire.

De nouveaux défis nous attendent.

De nombreuses compétences vont être transférées aux intercommunalités en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

En premier lieu, et ce à compter du 1^{er} janvier 2017, la compétence Tourisme suivie au 1^{er} janvier 2018 de la compétence Gémapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Et au plus tard le 1^{er} janvier 2020, la compétence eau.

Du travail en perspective, qui implique une collaboration sans faille avec les représentants de chaque commune.

Je leur fais confiance !

Longue vie à notre CCB !

*Alain Fardella
Président de la Communauté de Communes
du Briançonnais*

Guy Hermitte, Maire de Montgenèvre depuis 2001 a assuré par trois fois l'intérim de la présidence suite à l'inéligibilité d'Alain Bayrou durant quelques mois en 2009 et le retrait durant 2 fois 3 mois d'Alain Fardella pour cause de maladie.

1996

BUDGET

Fonctionnement :
et Investissement :
18 218 675 frs

La vie de la collectivité

Dès sa création la CCB récupère l'ensemble des compétences issues du SIVOM. Viennent s'ajouter très rapidement de nouvelles compétences qui vont mettre la Communauté de Communes du Briançonnais au cœur de la vie du Territoire. Les transferts de compétences ou de services publics sont décidés par délibérations concordantes du conseil de la Communauté de communes et de la majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres.

Ainsi dès 1996, la collecte, le traitement des ordures ménagères et le service d'incendie et de secours sont du ressort de la collectivité.

La collectivité décide alors de lancer immédiatement une délégation de service public pour traiter l'ensemble de la collecte des ordures ménagères qui dépendait précédemment de chaque commune. C'est la société Sud Est Assainissement (filiale de Véolia) qui remporte le contrat.

à la pointe des NTIC



FEV.

Dès 1991, à l'initiative de Patrick Ollier, le SIVOM faisait l'acquisition de 12 réémetteurs pour un coût global de 2 300 000 Frs.

Afin de recevoir les chaînes privées, l'intercommunalité était la seule structure à pouvoir supporter cette charge financière.

Dès sa prise de poste, le Président de la CCB, s'est battu pour que les briançonnais puissent recevoir ARTE début 96.

Charte du Pays du Briançonnais

MARS

Le briançonnais a été choisi pour être l'un des 42 pays tests, objet d'une opération de préfiguration au niveau national.

La Communauté de Communes du Briançonnais, le SIVOM de l'Argentière et des Ecrins ont uni leurs efforts pour mener à bien cette mission, par l'élaboration d'une Charte de Pays et d'un projet commun de développement durant l'année 1996. Cette Charte est définie par un projet global reposant sur la mise en oeuvre d'actions publiques et privées, permettant de valoriser et de renforcer les atouts du territoire.

La Charte traduit un projet global de développement durable qui doit répondre :

- aux objectifs d'équité sociale, d'efficacité économique, d'amélioration de l'environnement,
- aux principes de subsidiarité et de transversalité,
- à une recherche de participation des citoyens, de transparence des décisions,
- aux défis de conciliation du long et court terme.

Jardin Alpin



JUIN

La Communauté de Communes reprend cet équipement dans ses compétences.

La collectivité contribue au financement de la construction d'un chalet d'accueil, d'une salle d'exposition au Jardin Alpin du Lautaret où plus de 2 000 espèces florales se succèdent dans un aménagement paysager de 2 hectares.

La vie de la collectivité

1997

BUDGET

Fonctionnement :
22 778 080 frs

Investissement :
4 168 675 frs

La Communauté de Communes du Briançonnais va réaliser dans les premières années plusieurs opérations pour le compte des communes membres. En effet, la collectivité possède des ressources techniques qui lui permettent d'assumer la maîtrise d'ouvrage pour le compte d'un tiers.

Dans le même temps, la collectivité doit harmoniser sa fiscalité au niveau de la compétence des ordures ménagères

Afin d'équilibrer le service, la Communauté de Communes du Briançonnais avait mis en place en 1996 et 1997 une redevance, devenue obligatoire. Mais ce mode de prélèvement était à la fois lourd et peu flexible. Il n'était pas adapté au territoire et à ses habitants.

Après un débat interne, la CCB vote le principe de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Dès 1998 la taxe d'enlèvement des ordures ménagères se substitue à la redevance. C'est désormais l'administration fiscale qui la recouvre directement dans les impôts locaux.

JUIN

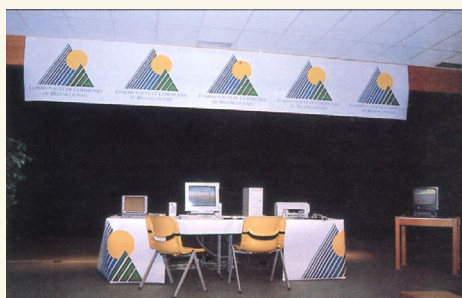
lancement
du site
hautesalpes.com

WWW

Les propos
d'Alain
Fardella



La CCB a souhaité être parmi les premiers à disposer d'un site internet, afin de proposer son offre touristique au monde entier. Depuis Paris, New York ou Turin on peut connaître l'enneigement des stations ou demander de la documentation en temps réel. Bien entendu le site propose déjà le texte des présentations des stations et des vallées en 3 langues Français, Anglais et Italien.



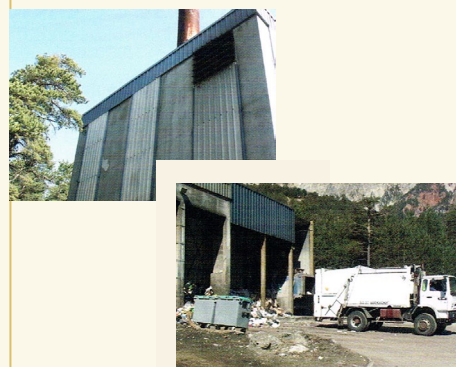
Toujours à la pointe de l'innovation la CCB investit dans les technologies modernes de communication.

fermeture
de Malefosse
ouverture
quai de
transfert

DEC.

Au 31 décembre 1997, L'usine d'incinération de Malefosse est arrêtée définitivement. Le site est reconverti en quai de transfert provisoire, afin d'accueillir les ordures ménagères collectées par les nouveaux prestataires privés. Les ordures ménagères sont transférées dans des semi-remorques qui les évacuent vers le Centre d'Enfouissement Technique de Septèmes - les - Vallons.

Elles y sont enfouies dans le respect des textes réglementant les décharges. D'ici fin 2000, la collectivité devra réhabiliter le site en démolissant l'usine et en aménageant des espaces verts autour du périmètre de l'incinérateur et de la décharge des mâchefers.



NOV.

DSP
ordures
ménagères

Un nouveau mode de fonctionnement est retenu pour la gestion des ordures ménagères.

C'est un groupement de sociétés privées (Onyx, Alpes Assainissement, Sud est Assainissement, Allamano) qui remporte le marché de collecte, de transfert, de transport et d'élimination des ordures ménagères pour une durée de 5 ans au prix de 8 125 281 francs par an. Le service débutera le 5 janvier 1998.

1998

BUDGET

Fonctionnement :
34 882 788 frs
Investissement :
19 861 706 frs

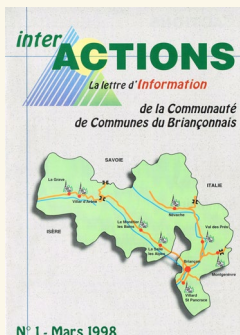
La vie de la collectivité

Après deux ans d'existence, la collectivité continue de s'impliquer dans la vie quotidienne des Briançonnais. La protection de l'environnement est une des priorités de la CCB. En effet dans le but de préserver le patrimoine naturel de la région, la collectivité définit et lance un plan d'actions percutant : la réhabilitation des décharges sauvages et la création de deux déchetteries qui verront le jour dès l'année suivante.

Autre secteur important pour la collectivité, le développement des nouvelles technologies, qui est un des vecteurs permettant de désenclaver le territoire. De nombreux projets vont être portés dès le départ pour faire du Briançonnais un territoire connecté de la première heure.

Le 31 décembre 1998, la commune de Cervières intègre la CCB. La collectivité est à présent composée de 10 communes.

magazine Interactions



MARS

La Communauté de Communes du Briançonnais après 2 ans d'existence a souhaité créer cette lettre d'information annuelle, Interaction, afin d'informer la population et sur les différentes actions que conduisent les conseillers communautaires sur le terrain.

Ces actions sont menées en faveur du développement harmonieux et de la mise en valeur des communes.

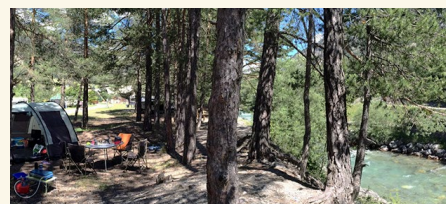
camping de Villar d'Arène

Coût : 51 500 Frs



camping de Val des Près

Coût : 100 000 Frs



Cyber Bus

OCT.

Le concept du Cyber Bus s'appuie sur un constat simple : ne pas créer de vecteur supplémentaire d'exclusion entre ceux qui savent et peuvent utiliser un micro-ordinateur pour accéder à l'information (via les sites en ligne et les cédéroms interactifs Multimédia) et ceux qui n'y ont pas accès.

Ce Cyber Bus se compose de 10 micro-ordinateurs connectés à l'internet. Ses tournées sont dispatchées entre les collèges, le lycée et les communes. Tous les briançonnais peuvent ainsi y accéder de même que les touristes étrangers pour consulter leur mails.



Coût
540 000 Francs

Etat
Datar 05 108 000 francs
Ministère de l'industrie 108 000 francs
Région 108 000 francs
Département 108 000 francs
Autofinancement CCB 108 000 francs



La vie de la collectivité

1999

BUDGET

Fonctionnement :
33 807 907 frs

Investissement :
9 495 848 frs

L'année 1999 est une année importante pour la collectivité puisqu'elle récupère deux compétences et non pas des moindres le Conservatoire du Briançonnais qui était jusqu'à présent géré par la Mairie et le tri sélectif.

Ces deux compétences supplémentaires ancrent encore un peu plus la collectivité comme acteur majeur du territoire. Son implication auprès de la population devient quotidienne. Le Conservatoire du Briançonnais sous l'impulsion de la collectivité développe une nouvelle dynamique qui lui permettra au fil des années d'acquiescer ses lettres de noblesse. En développant une politique ambitieuse pour le tri sélectif, la CCB démontre l'importance qu'elle accorde à l'environnement et à la préservation du cadre de vie des Briançonnais.



inaugurations déchetteries



Coût
1,3 M de Francs

JUIL.

Déchetterie de la Clarée

La première déchetterie de la Clarée voit le jour officiellement le 1^{er} juillet. Elle se situe en bordure de la RN 94. Elle dispose de tous les équipements classiques d'une déchetterie.

JUIL.

Déchetterie de la Guisane

C'en est fini de la dernière décharge à ciel ouvert du Briançonnais. Le site du Monetier a été totalement réhabilité et aménagé en déchetterie. Elle traite tous les types de déchets en mettant à disposition des bennes « fer et métaux » « gravats et déblais », papier, carton, bac à pneu...

Coût
1,180 M de Francs

Subventions
Conseil Régional 22%
ADEME 45%
Europe Feder 7%
Autofinancement CCB 21%

CPI de Névache

OCT.

En 1999, s'engage les travaux de modification et d'extension du bâtiment pour le Centre de Première Intervention et pour les locaux communaux de Névache.

Coût : **172 472 Frs**

Subventions 81 541 Frs
Autofinancement CCB : 90 931 Frs

tri sélectif

OCT.



La CCB met en place le tri sélectif.

Le tri des déchets volumineux par la réalisation de 2 déchetteries (Clarée et Guisane) en 1999.

Le tri des déchets d'emballage par apport volontaire dans des conteneurs ou colonnes mis en place sur l'ensemble du territoire (verre, papier, carton et métal).

Ces tris préalables gérés à l'échelle de notre Communauté sont les préfigurations du Plan Départemental d'Élimination des Déchets.



Toujours à l'avant garde, la Communauté investit fortement pour diminuer le tonnage des ordures ménagères et recycler les déchets.

BUDGET

Fonctionnement :
33 813 780 frs
Investissement :
1 140 218 frs

Cette année là, la collectivité récupère la compétence de la maison des saisonniers et la mise en œuvre des dispositions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, suite à la promulgation, le 5 juillet 2000, de la loi Besson du gouvernement Jospin. Cette loi a deux objectifs : permettre aux nomades d'aller et venir librement sur le territoire et de s'installer dans des conditions décentes permettant ainsi d'éviter des campements illicites.

De leur côté, les communes qui offrent des aires d'accueil sont en droit de prendre un arrêté qui interdit aux nomades de stationner en dehors des zones prévues.

Le 30 juin, c'est au tour de la commune de Puy Saint André d'intégrer la Communauté de Communes du Briançonnais. Elle se compose désormais de 11 communes.

Les collectivités locales italiennes et françaises, au démarrage de la nouvelle programmation INTERREG III (programme transfrontalier), ont décidé de se doter d'une organisation plus performante pour mettre en œuvre le nouveau document de programmation. Un protocole de Coopération est signé à Oulx le 14/12/2000 qui donnait naissance à la Conférence des Hautes Vallées.

La Conférence des Hautes Vallées est un nouvel instrument volontariste qui a entre autres pour but de réunir en une unique assemblée les référents politiques et techniques des territoires transfrontaliers.

Ses objectifs sont :

- créer un système capable de démarrer un processus de développement local intégré à l'échelle communale et internationale ;
- favoriser la participation des acteurs locaux à ce processus grâce à l'accompagnement et à l'animation ;
- définir et gérer les programmes d'intervention, projets et en évaluer les résultats et effets.

maison
funéraire

♦ ♦ ♦

Coût 2 330 000 Frs

DEC.

La Communauté de Communes a débuté la construction de la Maison Funéraire en 1998, celle-ci a ouvert ses portes en 2000.

La création d'une régie autonome des Pompes Funèbres a permis de conserver ce service de proximité dans le secteur public, évitant ainsi une éventuelle privatisation qui aurait pu nuire sur le long terme à la qualité des prestations offertes aux Briançonnais.

DEC.

Depuis la loi montagne de 1985, il était préconisé de créer un lieu d'information pour les saisonniers. C'est chose faite dans le Briançonnais, où sous la houlette de Patrick Ollier, l'Etat a décidé de la création d'une maison des saisonniers « pilote » dans la vallée de Serre Chevalier.

La Maison des Saisonniers est ouverte du lundi au samedi de 13h30 à 19h00 au 1er étage du Centre Olympique de boxe à la Salle les Alpes d'octobre à mars.

Elle accueille le public du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 d'avril à septembre.

maison
des
saisonniers

♦ ♦ ♦

La vie de la collectivité

2001, année d'élection municipale, voit l'arrivée d'Alain Bayrou en tant que Maire de Briançon et Président de la Communauté de Communes du Briançonnais. La collectivité voit ses champs de compétences s'étoffer avec trois nouveaux dossiers très importants et porteurs de projets structurants pour l'avenir du territoire. Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), l'opération de réhabilitation de l'immobilier de Loisirs (ORIL) et l'opération grand site (OGS).

2001

Le SCoT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement, tout en respectant les principes du développement durable.

L'ORIL née de la loi SRU du 14/12/2001, a pour objet l'amélioration du parc immobilier touristique en même temps que la refonte des espaces publics, du stationnement, des équipements d'infrastructures et du traitement de l'environnement. Elle vise à améliorer l'offre qualitative de logements locatifs à vocation touristique et d'accueil des saisonniers, et à maintenir ou développer l'offre de services de proximité. Elle est créée par délibération du conseil municipal qui en définit le périmètre et le cahier des charges. Les investisseurs privés, porteurs de projets immobiliers touristiques, peuvent obtenir des aides s'ils se situent dans le périmètre de l'ORIL.

L'Opération Grand Site est une démarche proposée par l'Etat aux collectivités territoriales qui permet de répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation.

Une Opération Grand Site poursuit trois objectifs :

- Restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site ;
- Améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnements, circuits, informations, animations) dans le respect du site ;
- Favoriser le développement socio-économique local dans le respect de ses habitants.

Suite aux élections de 2001 et à l'arrivée du nouveau maire Edith Faure Vincent, le conseil municipal de la commune de Saint-Chaffrey décide de rejoindre la Communauté de communes du Briançonnais, le 27 décembre portant à 12 le nombre de communes.

BUDGET

Fonctionnement :

35 958 026 frs

Investissement :

22 618 401 frs

MARS

réfection
collecteurs
eaux usées
.....

Le très mauvais état des réseaux d'eaux usées et l'importance des eaux parasites qui y pénétraient ont conduit la collectivité à lancer un programme de travaux de remplacement :

- D'une part, du collecteur communautaire entre les lieux-dits Pré-Bagnols et Les Bains sur une distance d'environ 950 ml.
- D'autre part, du collecteur communal entre les lieux-dits Pré-Bagnols et Laurau sur une distance d'environ 400 ml.

La première phase engagée au mois de mars 2001 s'est achevée en septembre et a concerné le remplacement du collecteur communautaire sur environ 770 ml pour un coût de 100 291,17 Euros TTC.

La deuxième phase de travaux est réalisée dans la foulée et concerne l'achèvement du collecteur communautaire et le remplacement du collecteur communal, ce pour un coût de 140 756,91 Euros TTC.

Coût 241 048 €

JUIL.

création
Pays du Grand
Briançonnais
.....



L'arrêté préfectoral du 3 juillet 2001 reconnaît la légitimité du périmètre du Pays du Grand Briançonnais qui s'étend à 38 communes et concerne quatre Communautés de Communes.

Dès lors, il appartient aux collectivités impliquées dans l'émergence de ce dernier, de finaliser le contrat de Pays et d'assurer la mise en place du Conseil de Développement.

OCT.

abris
conteneurs
.....

Un projet de construction de 40 abris conteneurs à réaliser sur 3 ans et d'un montant estimé à 304 898 Euros HT est programmé en début d'année 2000.

Trois nouveaux abris ont été réalisés cette année 2001 à Montgenèvre (Parking DDE, Mairie, Transalpin).

Devant le succès de ce programme, et par délibération en date du 9 octobre 2001, la Communauté de Communes du Briançonnais a décidé de confirmer pour 2002 la réalisation de 21 nouveaux abris pour un coût estimé de 171 754 Euros TTC.



Coût 196 793 €

BUDGET

Fonctionnement :

7 799 855 €

Investissement :

4 150 089 €

L'année 2002 marque une pause dans le rythme effréné des transferts de compétences des communes vers la CCB. Seule la mise en place du Système d'Information Géographique est désormais du ressort de la CCB. Ce projet tient à cœur aux élus, qui ont, depuis le début, misé sur les nouvelles technologies.

Cette année est mise à profit pour la réalisation d'opérations pour compte de tiers. La CCB disposant de moyens d'ingénierie plus importants pour porter des projets plus complexes que les communes.

Dans le même temps, elle engage une réflexion sur de nombreux projets à venir pour améliorer le cadre de vie de l'ensemble des habitants du territoire.

forage
La Salle les Alpes

....

Coût 180 855 €



L'année 2002 a été mise à profit pour monter les projets pour les années futures assainissement, réhabilitation des décharges, zone artisanale de pont la lame, centre de secours...

MAI

L'augmentation de la population saisonnière (principalement en période d'été hivernal) due en partie à la réalisation du « Club Méditerranée » (1300 lits) a conduit la commune à faire réaliser un forage d'eau afin d'adapter la ressource en eau à la demande nouvelle.

Les travaux ont été engagés en décembre 2000 et se sont poursuivis courant de l'année 2001.

Les travaux sont achevés et sont réceptionnés début 2002 après une période d'essais des installations.

mise en place
de comptages
d'eau potable

....

OCT.

La commune de La Grave dont la distribution de l'eau potable est assurée par 2 sources : CHAS et CHAL et 2 réseaux, a souhaité avoir une vue précise des productions et des distributions d'eau potable sur l'ensemble de son territoire.

A cet effet, 8 comptages sont mis en place et sont installés chacun dans un regard maçonné de 2m x 0,70m, prof. 1,20m.

Coût 35 774 €

réservoir
d'eau
à la Grave

....

OCT.

Un marché de 147 219,55 Euros HT pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable de 300m³ au chef-lieu a été passé avec l'entreprise STGM le 27 Juillet 2001. Les travaux comprennent la construction du réservoir, de la chambre de vannes et la mise en place de conduites nouvelles où la modification d'existantes, entre l'adduction et les deux réservoirs existants.

Coût 200 761 €

Devenant un acteur public essentiel dans le fonctionnement du territoire, la collectivité élargit encore ses prérogatives.

Ainsi, la collectivité est chargée du traitement des eaux usées (assainissement), de la promotion, coordination et gestion des actions de développement économique, en matière d'aménagement numérique de la mise en réseau des bibliothèques et enfin la mise en place d'un programme de logement social pour les saisonniers et les personnes défavorisées.

BUDGET

Fonctionnement :

8 055 333 €

Investissement :

8 284 647 €

FEV.

Précurseur en la matière dès la fin des années 90, la Communauté de Communes du Briançonnais a investi dans le SIG (Système d'Information Géographique) pour la gestion de l'Administration des Droits du Sol (information parcellaire et des locaux, saisie et suivi des dossiers d'urbanisme).

En 2003, la CCB est la première collectivité du département à se doter d'une table digitalisée, qui permet de numériser et produire des plans labellisés.

Les 155 000 parcelles composant le territoire de la CCB sont toutes identifiées et référencées dans une base de données.

Le SIG est un Système d'Information permettant de créer, d'organiser et de présenter des données géo-référencées. A partir de ces éléments, le S.I.G. produit des cartes et des plans très précis du territoire. Au fil des ans la CCB a établi une base de données très performante en travaillant en étroite collaboration avec l'IGN pour ses principaux fonds de plan cartographique, la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) et ses plans cadastraux ainsi que des bureaux d'études ayant effectués des relevés sur le terrain.

lancement du SIG



Cyber SAT

MARS



Coût 33 800 €

Après le Cyber Bus, la Communauté de communes intensifie sa politique en faveur du numérique en implantant des espaces publics internet citoyen Cyber SAT. Cette initiative traduit la volonté de la collectivité de résorber la fameuse fracture numérique.

9 communes sont équipées progressivement de ce dispositif comprenant des ordinateurs avec un accès à internet Névache, Cervières, Montgenèvre, La Grave, Villar d'Arène, Puy Saint André, Val des Prés, Villard Saint Pancrace et Le Monétier-les-Bains.

A partir de 2005, un animateur assurera des formations gratuites auprès de tous les habitants se rendant dans les Cyber SAT. Fin 2008, les salles fermeront progressivement du fait du développement de solutions Haut Débit sur le territoire permettant de dégrouper les communes éligibles à l'ADSL mais aussi grâce à la démocratisation du matériel et des prestations numériques proposés aux particuliers.

centre de secours principal de Briançon



OCT.

Compétente en la matière depuis sa création, la collectivité a œuvré pour la construction du nouveau Centre de secours de Briançon avec l'appui du Département.

Précédemment installés au Parc de la Schappe, les pompiers devaient pour des raisons de sécurité, d'amélioration des conditions de travail et d'efficacité, bénéficier d'un lieu adapté à leurs différentes missions.

C'est chose faite en octobre 2003, où les pompiers ont inauguré leur nouveau centre de secours situé 2 rue colonel Blanc à Briançon, derrière la gare ferroviaire.



Coût 3 281 500 €

Subventions 70% - Autofinancement CCB 30%



La CCB accompagne le département dans la réalisation du plan de mise aux normes des bâtiments du SDIS sur son territoire, en participant à l'autofinancement à hauteur de 30%. Il restera à réaliser le CPS de la Grave / Villar d'Arène dont les études sont en cours.

forum de l'emploi des saisonniers



NOV.



Après 3 ans d'existence, la Maison des Saisonniers a décidé d'améliorer la mise en relation entre les travailleurs saisonniers et les employeurs.

Pour ce faire, la collectivité a organisé le 1^{er} Forum de l'emploi des saisonniers sur le territoire du Briançonnais. Devant le succès de cette manifestation, la CCB a reconduit l'opération plusieurs années.

Ce Forum existe toujours aujourd'hui mais se déroule à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais.

La vie de la collectivité

2004

2004 est une année très importante en matière de transfert de compétences. Avec ces nouvelles charges, la CCB renforce sa légitimité sur le territoire.

Elle s'occupe désormais de la création, de l'aménagement de l'entretien, de la gestion et de la commercialisation des zones d'activités touristiques, industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires.

La deuxième prise de compétence porte sur le logement social d'intérêt communautaire et la mise en œuvre d'opération d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées et des saisonniers. Ainsi la CCB récupère à ce titre la gestion du foyer solidarité précédemment géré par la commune de Briançon.

La troisième compétence porte sur la création et la gestion d'un réseau de transport adapté à la demande des communes à caractère rural et permettant leur desserte régulière en direction du centre ville.

Une quatrième compétence porte sur la construction, l'aménagement, la gestion et l'entretien d'équipements culturels d'intérêt communautaire. Deux équipements sont concernés le théâtre et la maison de village de Montgenèvre.

Autre compétence essentielle pour le territoire le transfert de la création, aménagement entretien et gestion des structures d'accueil de la petite enfance. Deux équipements sont concernés la halte garderie les Loustics et la crèche collective de la Grande Boucle. C'est cette nouvelle compétence qui va induire au fil des années le développement d'une politique ambitieuse en matière de petite enfance.

La CCB a également récupérée la compétence sur les dispositifs locaux d'intérêt communautaire visant à la prévention de la délinquance. Autres services à la population qui sont transférés à la CCB : les fourrières automobile et animale.

BUDGET

Fonctionnement :

15 255 892 €

Investissement :

13 263 653 €

JANV.

taxe
Professionnelle
Unique

Le choix du passage à la taxe professionnelle unique a permis à la Communauté de Communes d'appliquer un taux unique de prélèvement pour toutes les entreprises du territoire. Ainsi La TPU à fiscalité mixte consiste à appliquer le régime fiscal de la TPU tout en partageant les produits des taxes « ménages » (taxe habitation taxe foncière) entre les communes et la collectivité. Le taux se calcule en fonction d'un produit fiscal nécessaire dans le respect d'une répartition équitable entre les contribuables. Ce régime fiscal a été mis en place pour faire face aux nouvelles compétences, qui induisent des investissements d'équipements lourds et coûteux.

Ainsi, la Communauté de Communes s'assure un accroissement de ses ressources sans que cela ne se traduise par une augmentation des impôts locaux.

La TPU a un intérêt financier. Il permet de sursoir à la simple augmentation de la fiscalité directe locale (impôts locaux) et vient pallier la baisse de la dotation globale de fonctionnement allouée par l'Etat.

Elle clarifie les compétences de chacun. Chaque collectivité peut ainsi se recentrer sur les compétences qui la concernent.

Elle optimise l'action économique en limitant la concurrence stérile sur un même territoire en amenant la collectivité à optimiser l'aménagement économique de son espace par la spécialisation de ses zones d'activités. Enfin elle encourage la solidarité intercommunale par la mise en place de mécanismes de répartition des recettes entre les communes (péréquation fiscale), soutient et renforce la solidarité intercommunale existante par le financement communautaire d'équipements qu'une commune ne peut assurer.

JUIN

foyer
de
Solidarité

C'est juin 2004 que la gestion du foyer solidarité sera transférée du CCAS de Briançon à la CCB.

A partir de cette date la collectivité ouvre le foyer durant 8 mois de l'année pour venir en aide aux plus démunis. 2 veilleurs sont employés à plein temps pour aider ces personnes en difficulté.



Coût 14 503 €

JUIN

navette
de la Clarée

Dans le cadre de l'Opération Grand Site un des projets était de réguler les flux de circulation. En prenant part à ce dispositif de navettes cadencées la collectivité a démontré son implication en matière de préservation de ces magnifiques sites classés que sont la vallée de la Clarée et la vallée étroite.



Coût 27 705 €

BUDGET

Fonctionnement :

18 795 781 €

Investissement :

10 015 671 €

Lancement du Grand Format

L'élargissement des compétences au fil des années permet désormais de lancer de grands projets. C'est pour cela que la CCB a décidé de lancer un nouveau magazine d'information Grand Format qui permettra tous les trimestres de retrouver l'état d'avancement de tous ces projets dans l'intérêt et pour le développement harmonieux de tous les Briançonnais.

JANV.

ORIL

Création de la SAEM grand briançonnais patrimoine pour gérer l'ORIL

La Communauté de communes en partenariat avec les entreprises locales a mis en place une structure capable d'accompagner techniquement, juridiquement et financièrement les propriétaires désireux de s'inscrire dans cette démarche d'amélioration de l'habitat.

Ainsi Grand Briançonnais Patrimoine a mis en place le projet ORIL (Opération de réhabilitation de l'immobilier de Loisirs). Cette structure permet d'obtenir de nombreux avantages :

- Subvention du département jusqu'à 30% des travaux de rénovation.
- Défiscalisation de 40% du montant investi sur les travaux + récupération de la TVA
- Financement partiel du mobilier
- Versement d'un loyer garanti exonération de la taxe d'habitation
- Garantie de parfait entretien du bien rénové pendant la durée du contrat.

Ce programme sera finalement décliné en 4 opérations principales :

- Montgenèvre
- La Grave, Villar d'Arène
- Serre Chevalier Vallée – Briançon
- Les villages du Briançonnais

Coût 967 033 €



La réhabilitation de l'immobilier de loisir est toujours d'actualité. Les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération ORIL, n'ont pas permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés.

FÉV.

La nouvelle identité graphique de la Communauté de communes du Briançonnais traduit sa volonté de dynamisme et de développement. Le logo n'avait pas évolué depuis la création de la collectivité en 1995 malgré le transfert de nouvelles compétences.

L'objectif est de créer un territoire de communication et d'échanges autour de cette nouvelle identité visuelle. En adoptant un logo moderne et attractif la CCB souhaite faire du Briançonnais une entité à part, identifiable de tous, qui possède ses propres caractéristiques historiques, culturelles et géographiques.

Coût 13 557 €

communication



La vie de la collectivité

2006

BUDGET

Fonctionnement :

17 193 036 €

Investissement :

19 207 144 €

Signature de la Délégation de Service Public avec la SEERC. Le 5 septembre, la CCB lance son programme d'assainissement baptisé « Patrimoine et Rivières ». Il a pour objectif d'améliorer la qualité des eaux du territoire en réhabilitant les dispositifs d'assainissement existants et en créant un nouvel ensemble d'équipements de traitement des eaux usées performant et moderne pour protéger davantage notre patrimoine naturel. Ce programme répond à un triple enjeu : préserver le milieu naturel, pérenniser le développement des activités touristiques et respecter les obligations européennes. Il prévoit le raccordement de tous les hameaux avec la réalisation de 4 stations d'épuration. Pur'Alpes à Briançon, la STEP de Cervières, la STEP de la Meije et la STEP de Névache.

Toujours dans l'optique de préserver son environnement, la collectivité poursuit son effort de sensibilisation auprès de la population à la collecte sélective des déchets. Elle met en place, cette année là, différents types de collectes. Celles des piles usagées, des téléphones portables et cartouches d'encre dans les structures publiques (CCB, Mairies, services déconcentrés) sont gratuites pour les usagers.

Les professionnels ne sont pas oubliés. Préoccupée par la difficulté de stockage des cartons d'emballage, la CCB a décidé de mettre en place une collecte de cartons en porte à porte auprès de commerçants et artisans. En effet, une tonne de carton recyclé permet de préserver 2,5 tonnes de bois.

site
internet
CCB

JANV.

www.ccbrianconnais.fr

Pour ses 10 ans, la collectivité a souhaité être présente sur le web.

Le contenu éditorial de ce site s'est voulu résolument orienté « service public » vers la population.

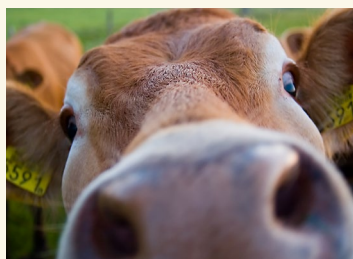
Son objectif principal, favoriser les échanges entre la collectivité et les habitants.

Sur le site, se trouvent des informations générales sur la CCB mais aussi des services interactifs utiles au quotidien.

Le site a été réalisé en interne.



abattoir
Guil Durance



JUIL.

Suite à la fermeture de l'abattoir de la Communauté de communes compte tenu du durcissement des normes européennes et de la faible activité de l'abattage, la CCB a mené une réflexion avec les 5 autres comcom du Nord du département.

C'est la solution de la réhabilitation de l'abattoir de Guillestre qui a été retenue. Ainsi l'activité d'abattage a pu être maintenue sur le nord du département.

Afin d'aider les éleveurs la CCB a mis en place, à partir du mois d'octobre, le transport d'animaux gratuit vers l'abattoir de Guillestre, en acquérant une bétailière pour un coût de 17 820 €.

SEPT.



Coût 4 567 €

Fil'Bus

La Communauté de communes poursuit le développement de ses services de proximité pour ses habitants. Le 30 septembre la collectivité lance sa première ligne de transport à la demande entre Villard Saint Pancrace et Briançon offrant ainsi à la population de ces communes un nouveau moyen de déplacement.

La navette se nomme Fil'bus. Ce transport se fait sur réservation 24h à l'avance par un simple coup de fil. La navette peut assurer jusqu'à 2 A/R par jour du lundi au samedi.

Le tarif est de 1 €.

espace multisports

OCT.



La Communauté de Communes du Briançonnais investit pour les jeunes de son territoire en créant un espace multisports au Prorel à Briançon. Le dispositif permet de pratiquer 8 activités sportives en un même lieu, football, basket, volley ball, badminton, hand-ball, hockey, tennis et tennis ballon.

Cet espace a pour mission de créer un lieu de détente et de rencontre pour les jeunes briançonnais.

Coût 40 000 €

déchetterie de la Haute Romanche



Coût 564 295 €

Subventions 64 000 € Région, 70 330 € Ademe, 36 000 € Département
Autofinancement CCB 393 965 €

NOV.

Les habitants de la Grave et de Villar d'Arène bénéficient d'une nouvelle déchetterie qui contribue un peu plus au désenclavement de la Haute Romanche.

Ils disposent désormais grâce au nouveau site d'un espace pour le dépôt et le traitement des cartons, encombrants, gravats, déchets verts, pneus, bois... ainsi que d'un point complet pour la collecte sélective : verre, emballages, papier et journaux et de points de collectes pour les huiles, les déchets ménagers spéciaux.

DEC.

Les sapeurs pompiers de **Montgenèvre et Val des Prés** bénéficient de nouveaux aménagements dans leurs centres d'incendie et de secours vestiaires séparés hommes/femmes, salle de formation et de réunion, de bureaux pour exercer plus confortablement leurs missions.



Coût 195 000 €

Subventions 70% - Autofinancement CCB 30%

aménagement centres de secours

BUDGET

Fonctionnement :

23 595 454 €

Investissement :

24 660 122 €

L'année 2007 est importante dans le fonctionnement quotidien de la CCB. En effet, la collectivité déménage dans le bâtiment des Cordeliers occupé en partie par la mairie, les locaux de la Maison du Pape étant devenus trop exigus pour l'ensemble du personnel.

Le 4 septembre, les Communautés de communes françaises et les Communautés de montagnes italiennes, qui constituent la Conférence des Hautes Vallées signent les statuts de l'association, baptisée C.Ha.V. Cette association transfrontalière permet de donner un caractère officiel et opérationnel aux différentes actions menées.

Le siège légal de la C.Ha.V. est situé à Oulx dans les locaux de la Comunità Montana Alta Valle Susa et le siège opérationnel à la Communauté de Communes du Briançonnais.

La C.Ha.V. sert à mettre en œuvre des politiques de développement socioéconomiques sur son territoire. L'Association développe ses actions sur des programmes d'intérêt collectif.

La collectivité réalise des travaux importants au niveau du centre commercial sud avec la requalification de la rue des Couteliers et de la rue des Lampiers (trottoirs, réfection de la chaussée, aménagement paysager de 2 ronds points (231 737€).

informatisation des bibliothèques

Coût 95 000 €

Subvention

AOUT

La Communauté de Communes du Briançonnais a réalisé l'informatisation et la mise en réseau des bibliothèques de son territoire.

Il s'agit de rendre accessible, au plus grand nombre, le fond culturel du Briançonnais et plus largement des Hautes-Alpes en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêts.

La Collectivité a mobilisé pour cette action des moyens humains (3 agents pendant 6 mois), acquis et déployé dans chaque bibliothèque le matériel informatique nécessaire à la bonne réalisation du projet.



La mise en réseau des bibliothèques avec la création d'une banque de prêt numérique intercommunale a permis de fluidifier la mise à disposition des ouvrages en tous points du territoire.



La Communauté de Communes du Briançonnais consciente de l'importance et de la nécessité d'avoir un centre de secours à la grave réalisera dans les meilleurs délais des travaux d'aménagement de la caserne.

Le chantier nécessitera une étude sismique et se situera sur une route départementale.

SEPT.



Centre
de secours
de la Grave

Coût 320 000 €

Subventions 80%
Autofinancement CCB 20%

OCT.

OGS
Opération
Grand Site

La phase opérationnelle de l'opération OGS de la vallée de la Clarée et de la Vallée Etroite a pris tout son sens sur le terrain. Le projet grand site comprenait notamment la réhabilitation des aires de stationnement dans la Clarée concernant 3 lieux : La ville Haute à Névache dont les travaux ont été livrés en octobre de cette année. Le parking du Pont des Amoureux à Val des Prés et le parking de la piscine de Montgenèvre seront réalisés ultérieurement.

Dans le même temps une charte architecturale et paysagère a été mise en place pour apporter les conseils nécessaires et les réponses aux questions relatives à l'entretien du patrimoine bâti ancien permettant de préserver ainsi l'identité des villages.

Dans le cadre de l'accessibilité de la Clarée, un ponton a été aménagé pour les personnes à mobilité réduite afin de leur permettre de pêcher en tout quiétude.

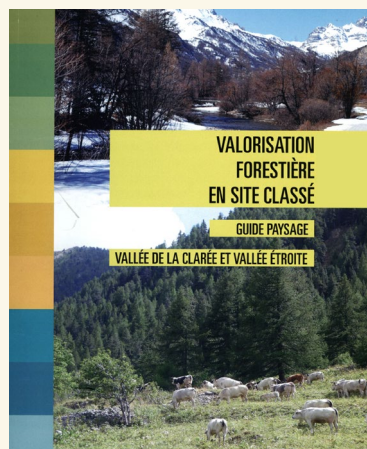
Coût 253 972 €

PARKING DE VILLE HAUTE - NEVACHE



PONTON
HANDIPECHE
LES ALBERTS

Coût 20 000 €



CHARTÉ
ARCHITECTURALE
ET PAYSAGÈRE
VALLÉE
DE LA CLARÉE

VALORISATION
FORESTIÈRE
EN SITE CLASSÉ

GUIDE PAYSAGE

VALLÉE DE LA CLARÉE ET VALLÉE ÉTROITE

Coût 45 000 €

BUDGET

Fonctionnement :

24 724 486 €

Investissement :

17 568 799 €

Toujours soucieuse d'améliorer sa politique de la petite enfance, la collectivité a décidé d'ouvrir un Espace Familles. La création de cet Espace Familles du Briançonnais s'inscrit dans le cadre de la politique familiale développée par le Secrétariat d'Etat.

Les objectifs de cette démarche sont multiples :

- Permettre le libre choix du mode de garde d'enfant aux familles en répondant aux demandes spécifiques imposées par le rythme de travail saisonnier.
- Développer les modes de garde à domicile.

Le service comprend 2 structures en une : le relais assistantes maternelles et le point info famille qui sera labellisé en 2010.

lancement
du
Géoportail
.....

FÉV.

Une recherche de parcelle, d'un type de zone, d'un plan d'occupation des sols, d'un lieu dit, devient plus facile.

En effet, la CCB met à votre disposition sur son site internet un nouvel outil le géoportail. Vous pouvez dès à présent consulter la cartographie précise du territoire intercommunal sur la base de la photographie aérienne IGN, du cadastre et des autres données disponibles directement sur le site de la CCB.

Grâce à ce dispositif local, il est possible de croiser et de superposer sur un même fond plusieurs cartes donnant ainsi accès en un seul et même point à la totalité des données recherchées.



Grâce au géoportail l'ensemble des habitants de la CCB peut consulter à partir de son ordinateur connecté à internet toutes les données de la cartographie du territoire.

site de Malefosse

FEV

Mise à disposition de la collectivité par la ville de Briançon, l'ancienne usine d'incinération de Malefosse héberge depuis son arrêt en 1997, le quai de transfert des ordures ménagères.

Avant de restituer le site, la CCB a eu l'obligation de dépolluer le site pour ensuite le réhabiliter. A l'issu d'un appel d'offres, lancé au printemps 2007, une société a été retenue pour procéder aux opérations de désamiantage, dépoussiérage, démantèlement du four et de la cheminée ainsi que la dépollution des sols contaminés au plomb. Ces travaux se sont déroulés de septembre à décembre 2007 dans des conditions très strictes de confinement et de sécurité. Les matériaux polluants ont été acheminés vers des décharges spécialisées.

Le quai de Transfert de Malefosse ferme définitivement ses portes le 29 février 2008.

Dès le 1^{er} mars débute la seconde phase de la réhabilitation du site, les bétons pollués vont subir un traitement de surface avant la démolition total du bâtiment et la remise en état du terrain (végétalisation partielle).

Coût 257 300 €



NOV.

déchetterie Fontchristianne

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation européenne, la CCB a engagé de gros travaux pour la réhabilitation de la Déchetterie de Fontchristianne.

Faisant suite à la résorption du massif des déchets et à son intégration paysagère, la CCB a achevé la requalification complète de la déchetterie, afin de mettre l'équipement de stockage et de collecte des ordures ménagères aux normes européennes en le modernisant et en le restructurant, afin de faciliter le tri des briançonnais.

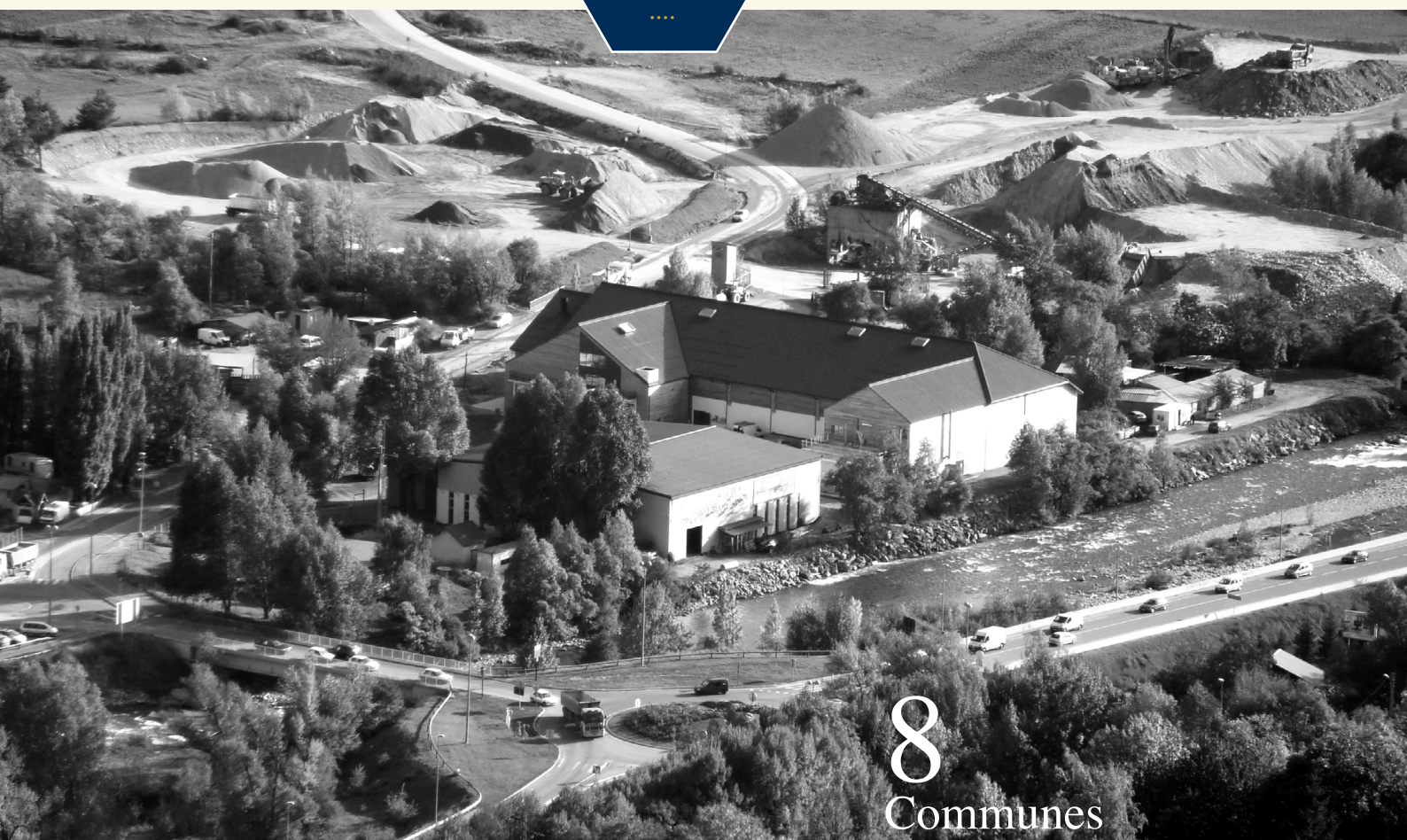
Coût 2 900 000 €

Subvention
10%
Autofinancement CCB
90%



Le site a été réhabilité par la CCB ce qui a enlevé une « verrue » dans le paysage Briançonnais.





8 Communes

NOV.



Depuis le lancement du programme d'investissement Patrimoine et Rivières lancé le 5 septembre 2006 pour la préservation de notre environnement, l'ouverture de la nouvelle station d'épuration du Briançonnais Pur'Alpes est un événement. En effet, la station traite désormais une capacité de pollution de 84 500 équivalents habitants. La Durance aura désormais la qualité « Eau de Baignade ». Parallèlement à l'achèvement de cet équipement essentiel, les réfections de canalisations et d'extensions de réseaux se poursuivent à un rythme soutenu.

A terme seront raccordées : Briançon, le Monétier-les-Bains, Montgenèvre, Puy Saint André (chef lieu), Saint Chaffrey, la Salle les Alpes, Val des Prés et Villard Saint Pancrace.

Caractéristique de l'ouvrage
Superficie : 4 247 m²
Volume d'eaux usées traitées par jour hors saison 9 200 m³/jour au lieu de 8 450 m³/jour avec l'ancienne STEP.
Volume d'eaux usées traitées par jour en saison 15 300 m³/jour au lieu de 8 450 m³/jour.
Un traitement biologique des eaux usées et une gestion des boues d'épuration sur site sont possibles grâce à la création d'un espace spécifique pour le traitement thermique de celles-ci.

Coût 20 406 000 €

Subvention
Seerc et CCB 13 673 000 €
Subventions : Agence de l'eau 5 537 000 €
Conseil Régional 598 000 €
Département 598 000 €



Station d'épuration du Briançonnais

PUR'ALPES

2009

BUDGET

Fonctionnement
27 501 510 €
Investissement
16 811 383 €

La vie de la collectivité

En 2009, la collectivité a vécu un véritable « séisme » de l'intérieur avec l'annulation des élections de Briançon.

Le Conseil d'État a annulé, le 10 juillet, les élections municipales de 2008 de la commune de Briançon.

En conséquence, de nouvelles élections municipales ont été organisées à Briançon durant le mois de septembre. Alain Bayrou, Maire sortant, n'a pu se représenter puisqu'il a en sus éclopé d'une peine d'inéligibilité d'un an.

Au final, c'est Gérard Fromm qui est élu Maire de Briançon le 20 Septembre 2009.

Durant ce laps de temps, Guy Hermitte 1^{er} Vice-président a assuré l'intérim jusqu'aux nouvelles élections au sein de la CCB où Alain Fardella a été élu Président le 20 octobre 2009.

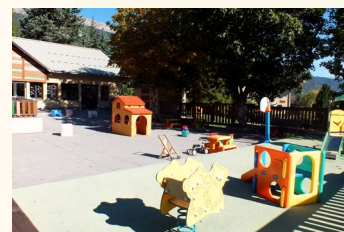
Néanmoins, durant cette année, la collectivité a poursuivi son action en faveur de la petite enfance puisqu'après l'ouverture de la crèche de la Guisane, la CCB a repris en direct le 17 août 2009, la gestion de la crèche du Lautaret. Par ce biais la collectivité possède une capacité d'accueil de plus de 130 enfants, permettant d'accueillir près de 200 bambins compte tenu de l'amplitude des horaires d'ouverture.

crèche de la Guisane

Coût 833 000 €

Subventions
CAF 276 000€
CG 76 000 €
DDR 139 300 €
FCTVA 128 965 €

Autofinancement
CCB 210 135€



JUIN

Tournée résolument vers une politique de la petite enfance ambitieuse, la CCB aménage sa troisième crèche. Située sur la commune de Saint Chaffrey dans l'ancienne école communale, ce nouvel équipement se compose de 3 zones dédiées aux tout-petits, moyens et grands.

La crèche de la Guisane est un bâtiment écologique équipé de panneaux solaires sur la toiture produisant l'eau chaude sanitaire. La crèche permet l'accueil d'une soixante d'enfants tout au long de l'année.



L'accueil de la petite enfance a été une priorité pour la CCB. Les investissements ayant été répartis sur l'ensemble du territoire de la Grave à Villard Saint Pancrace.

résidence des saisonniers



*Le logement des
saisonniers dans des
appartements de confort
a permis de lutter
contre la précarité dont
ils sont victimes.*

Coût 1 943 832 €

Etat
981 332 €

Autofinancement CCB
962 500 €



JUIN

Le logement constituant un facteur important dans l'optimisation de l'économie saisonnière qui caractérise le Briançonnais, la Communauté de communes a souhaité proposer une solution pérenne en créant des logements adaptés. Située dans le centre commercial et hôtelier de la Grand'Boucle, la Résidence des Saisonniers, « le Pin Cembro » propose : 34 appartements répartis sur 4 étages (45 places) à destination directement des saisonniers ou par le biais de leurs employeurs.

- 17 studios de 22 à 25 m²
- 7 studios bis de 28 à 34 m²
- 9 T1 de 28 à 36 m²
- 1 T2 de 43 m²

Tous les appartements sont entièrement meublés et équipés. L'immeuble dispose de panneaux solaires pour l'eau chaude et d'une antenne TNT. Certains studios bis, et tous les T1 et le T2, ont un balcon.

OCT.

parkings OGS

La réalisation de deux parkings conjointement marque l'achèvement d'une première série de traitement paysager, dans le cadre de l'Opération Grand Site, des principaux parkings de la Vallée de la Clarée débutée par celui de Névache Ville-Haute en 2007.

Les travaux qui viennent de s'achever au « Pont des Amoureux » et à « la Piscine » (Les Alberts) s'inscrivent dans la continuité de l'Opération Grand Site actuellement en cours. Ils ont pour objectif d'améliorer qualitativement le stationnement dans la Vallée de la Clarée en exploitant au maximum le retour à l'état naturel et le maintien de la biodiversité.

En effet la situation de ces parkings en bordure de la Clarée (site sensible) et leur fréquentation importante en toute saison impacte fortement l'environnement.

La Communauté de Communes du Briançonnais a souhaité réduire les nuisances au bénéfice de l'environnement.

L'originalité de la végétation réside dans l'utilisation de plantes exclusivement endémiques.

Au total ce sont plus de 508 arbres, déclinés en une quinzaine d'essences (de l'épine vinette en passant par le pin cembro et le noisetier), qui ont été plantés et plus de 14 000 m² de surface engazonnée.



Parking de la Piscine



Parking du Pont des Amoureux

Coût 120 000 €

Subventions Etat (24 %) Région (30 %), Département (22 %)
Autofinancement CCB 45 000 €

2010

BUDGET

Fonctionnement

26 040 437 €

Investissement

13 813 208 €

La vie de la collectivité

Toujours au cœur de l'action politique menée par la Collectivité, la petite enfance se dote d'une nouvelle instance : la commission d'admission. Sa mission : établir les possibilités d'admission en fonction des places disponibles, et examiner les dossiers en fonction des critères d'éligibilité.

La collectivité signe également le nouveau contrat enfant jeunesse deuxième génération avec la CAF pour une durée de 4 ans. Ce contrat d'objectifs et de cofinancement permet de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

La prolifération à l'été 2010 des campagnols en Haute Romanche avec un risque de voir la vallée de la Guisane à son tour touchée, a incité la Communauté de Communes du Briançonnais à réagir en déclarant la guerre à ces rongeurs, qui font de véritables ravages au niveau des prés de fauche mettant ainsi l'agriculture de montagne en péril. La CCB lance donc sa première campagne de piégeage et prend par la même cette nouvelle compétence à son compte.

La Communauté de communes remet en délégation la gestion de l'équipement du théâtre sur le principe d'une délégation de service public.

Dans le cadre de la coopération transfrontalière, le PIT permet de concevoir un projet de territoires multithématiques avec une stratégie sur 3 ans. Ainsi le PIT des Hautes Vallées développe 5 projets. La création d'un réseau culturel pour la requalification et la valorisation du patrimoine, la valorisation du patrimoine géologique avec le géoparc, la valorisation des ressources forestières, la promotion de l'agriculture locale et le village éducatif dédié à l'environnement.

ZA Pont La Lame

Coût 2 914 000 €

Etat
306 172 €
Région
93 710 €
Département
100 000 €

Vente des terrains
par la CCB
1 945 604 €

Autofinancement CCB
478 514 €

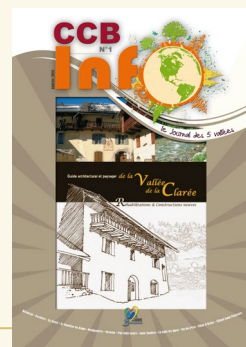


CCB infos

JANV.

Le nouveau Président de la CCB Alain Fardella a souhaité lancer un nouveau magazine d'information le CCB infos en lieu et place de Grand Format. Son nouveau format A4 se veut plus pratique à consulter. Le but de cette nouvelle revue est d'informer tous les briançonnais sur la vie de la collectivité.

Il est distribué sur l'ensemble du territoire en partie par les élus afin de pouvoir plus facilement échanger et être au plus près de la population.



JANV.

La création d'une nouvelle zone permet d'optimiser les disponibilités foncières en direction des entreprises et de promouvoir l'activité économique du Briançonnais, en facilitant les implantations de sociétés mais aussi en offrant aux artisans les mêmes opportunités que les structures de plus grandes tailles.

L'objectif est de pérenniser l'activité existante au niveau de l'espace communautaire mais aussi de la développer.

Avec une superficie de 4 hectares, découpée en treize lots de 450 à 8 000 m², la Zone d'Activité est proposée aux entreprises et artisans souhaitant se développer et s'agrandir dans une zone adaptée à leurs besoins.

SPANC

MAI

Avant décembre 2012, la collectivité devait se mettre en accord avec la loi. Elle a donc créé un Service Public pour le contrôle de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) chargé d'effectuer :

- le contrôle de diagnostic pour toutes les installations existantes à ce jour,
- le contrôle de conception – réalisation lors de nouvelles constructions ou de réhabilitation (pour tout dépôt de permis de construire ou déclaration préalable),
- le contrôle de bon fonctionnement tous les 4 ans.

Pour ce faire, la Communauté de Communes du Briançonnais a confié après appel d'offres à la société COMES la réalisation des contrôles de diagnostics et de bon fonctionnement. La CCB reprendra dès 2013 à son compte la réalisation des diagnostics.

Le SPANC, un nouveau service public

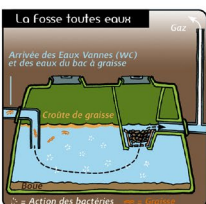
L'Assainissement Non-Collectif, comprenons-nous

Généralement, on entend par Assainissement Non-Collectif (ANC), un dispositif autonome ou individuel d'un bâti non raccordé aux réseaux collectifs et qui doit permettre :

- » de collecter les eaux usées domestiques ;
- » de dépolluer ces eaux usées ;
- » d'assurer le retour des eaux propres vers le milieu naturel (sol, nappe phréatique, cours d'eau).

Une filière d'ANC bien entretenue vous évitera des travaux onéreux et vous préservera votre environnement !

- 1 COLLECTE**
Récupération de toutes les Eaux Usées domestiques
Eaux Pluviales Interdites
- 2 PRÉTRAITEMENT**
Rétention des matières solides (boues et graisses)
Évaluation des mauvaises odeurs
- 3 TRAITEMENT**
Dépollution grâce aux organismes qui vivent dans le sol
- 4 INFILTRATION**
Retour des eaux propres dans le milieu naturel



Bardonné, Cervières, La Grave, Le Planellier, les Bains, Planpessier, Névoche, Puy Saint-André, Saint-Chigirey, La Solle, les Alpes, Val-des-Prés, Villor d'Érène, Villard Saint-Pancrace

STEP de Cervières

OCT.

Jusqu'à ce jour, le village de Cervières ne possédait aucun dispositif de traitement de ses eaux usées : les effluents du village et du Laus se déversaient directement dans la Cerveyrette puis dans la Durance. Avec cette toute nouvelle station d'épuration biologique située à Bardonné du Pied, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre.

Désormais la structure garantira un assainissement performant ; pour près de 700 habitants, soit plus de cinq fois la population du village.

Le dispositif a été enterré pour plus de discrétion. La vallée des Fonds et le hameau de Terre Rouge demeurent en assainissement non collectif (donc non reliés à la STEP de Cervières).



Coût 700 000 €

sur la totalité du contrat de concession avec la SEERC SUEZ d'un montant de 29 540 000 €



Les efforts ont été réalisés sur l'ensemble du territoire que ce soit pour les plus petites communes ou pour celles les plus peuplées.



BUDGET

Fonctionnement

28 648 702 €

Investissement

15 670 394 €

Afin d'équilibrer les coûts de la collecte des déchets, la collectivité a mis en place au 1^{er} janvier la redevance spéciale pour les professionnels. Cette redevance permet entre autres objectifs de réduire les quantités de déchets en incitant les professionnels à améliorer leur tri.

Le 8 avril, la Communauté de communes obtient la labellisation de Pôle d'Excellence Rural « Nature, science et Tourisme » pour ses deux projets, la création d'une maison de la Géologie et du Géoparc à Puy Saint André et la Galerie de l'Alp extension du Jardin Alpin du Lautaret. Ce sont près de 5 millions d'euros de travaux qui seront menés dans le cadre du PER.

La Communauté de communes élargit ses compétences en intégrant les structures à vocation culturelles et sociales présentes sur le territoire. Ainsi la MJC (Maison des jeunes et de la Culture-centre social) le cinéma Art et Essai l'Eden et l'Atelier des Beaux-arts relèvent désormais de la compétence de la CCB. Ces nouveaux services sont ouverts à l'ensemble de la population.

Mis en délégation de service public, le théâtre du Briançonnais sera géré par une nouvelle équipe. C'est l'Association ADAC (Association pour le Développement Artistique et Culturel) qui a été choisi pour administrer le théâtre à partir du 1er mai pour une durée de 5 ans. La CCB soutient financièrement le nouveau gestionnaire sur la base d'une subvention annuelle de 391 000 €.

La CCB continue la requalification de la zone sud. Trottoirs, chaussées, réseau pluvial les rues des Tablions et des Voutiers se refont une beauté.

AVR.

Après la fermeture du tribunal d'instance au 31 décembre 2009, les affaires courantes se traitaient sur Gap. Afin d'offrir une justice de proximité aux briançonnais, la CCB est chargée du pilotage et du suivi des travaux de cette 4^{ème} MJD « Nouvelle Génération ».

La Maison de la Justice et du Droit du Grand Briançonnais située 23 rue de la République à Briançon, offre un accès simplifié à la justice et au droit aux habitants des Communautés de Communes du Briançonnais, de Puy Saint-Pierre, du pays des Ecrins et du Queyras.

Les citoyens qui le souhaitent peuvent recevoir sur place une information juridique gratuite auprès d'avocats, de notaires, d'huissiers, d'associations diverses de consommateurs ou de juristes y assurant des permanences.

Un système de visioconférence permet également de régler la plupart des affaires.

MJD

Afin de permettre aux habitants du Pays du Grand Briançonnais de pouvoir avoir accès aux services de la justice, les 3 comcom ont investi dans cette structure afin d'éviter des déplacements coûteux sur Gap.

**passage
à la TNT****AVR.**

Le 5 juillet 2011, la télévision numérique a pris le pas sur l'analogique. Afin de proposer à l'ensemble de ses concitoyens la TNT la CCB a opté pour une solution collective en équipant les relais de systèmes adaptés et opérationnels.

Cet investissement a permis à la collectivité de recevoir un financement public offrant ainsi gracieusement la TNT à tous les briançonnais.

Coût 28 534 €

SEPT.

Ce nouveau Centre d'Incendie & de Secours (CIS) de Serre-Chevalier permet la rationalisation des moyens humains et logistiques en matière de casernement.

Ce projet a été mené par la Communauté de Communes du Briançonnais en partenariat avec les communes, le SDIS 05, le Département et la Région.

Le Centre d'Incendie & de Secours de Serre Chevalier est situé dans la vallée de la Guisane, à mi chemin entre les communes de La Salle les Alpes et du Monêtier-les-Bains, sur la D 1091, face au hameau des Guibertes.



Le regroupement des deux CIS du Monétier et de la Salle les Alpes dans un centre unique et fonctionnel a permis une optimisation des moyens.

Coût 1 550 000 €

Subvention
Département 1 085 000 €
Autofinancement CCB
465 000 €



centre
de secours
Serre Chevalier



SEPT. DEC.

L'accès aux technologies numériques est une priorité dans nos territoires de montagne, un outil de développement social et économique au service des habitants comme des entreprises. Or, une partie du Briançonnais ne disposait jusqu'alors que de connexion bas débit. La collectivité a donc souhaité apporter une amélioration à cette situation en engageant une opération d'aménagement numérique d'importance.

La Communauté de Communes du Briançonnais a décidé d'utiliser la « solution NRA ZO » (Nœud de Raccordement des Abonnés en Zone d'Ombre) pour l'aménagement numérique de son territoire. Ainsi Cervières puis Val des Prés ont bénéficié de cette technologie leur permettant ainsi de disposer d'une connexion haut débit au minimum de 2mbits/seconde.

NRAZO
Cervièrès
Val des Prés



Les secteurs éloignés des centres urbains ne sont pas oubliés pour bénéficier des nouvelles technologies de l'information et de la communication.



Coût 159 908 €

Subventions Europe Région et Département 127 926 €
Autofinancement CCB 31 981 €



OCT.

Bénéficiant de plus de 300 jours de soleil par an, le Briançonnais bénéficie d'un gisement hors norme et renouvelable ! Avec l'installation de 863 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de la station d'épuration de Briançon, la Communauté de communes évite en proportion de sa production, le recours aux sources d'énergies non renouvelables et contribue ainsi à l'équilibrage de son bilan carbone. Au total, ce sont 3 000 000 kWh qui devraient être produits en 20 ans. La revente de l'électricité produite permettra à la Communauté de Communes du Briançonnais d'investir dans la sobriété énergétique de ses bâtiments.



Le développement durable reste une priorité de la CCB. Les bénéfices retirés de la vente de cette énergie sont réinvestis dans des travaux de maîtrise de la consommation d'énergie des bâtiments communautaires.

Clot
Jouffrey

Coût 2 006 000 €

Subvention
Région 70 000 €
Autofinancement CCB
1 936 000 €

STEP
de
Plampinet

OCT.



Le site de Clot Jouffrey a été durant des années une décharge à ciel ouvert. Dans le cadre du programme de réhabilitation des décharges, la CCB a réalisé un large programme de réaménagement afin de lui donner 3 nouvelles fonctionnalités.

- 1 déchetterie
- 1 centre d'enfouissement technique de classe 3 pour les déchets inertes du BTP
- 1 fourrière automobile

NOV

Pour répondre aux nouvelles normes environnementales, le délégataire la SEERC a construit une nouvelle station d'épuration à Plampinet en lieu et place de la précédente. Le décanteur digesteur déjà présent a été utilisé comme traitement primaire et a été complété par un traitement biologique. L'ensemble a été enterré.

La nouvelle station d'épuration permet d'atteindre de bons rendements épuratoires en période de pointe estivales et hivernales, notamment par la mise en place d'un capot renforcé et d'un dispositif chauffant permettant la protection hors gel.



La gestion des déchets est une des priorités de la collectivité. La politique menée depuis de nombreuses années a permis via la création de déchetteries de conforter la valorisation des déchets et par la même la réduction de 4 000 tonnes de déchets ménagers.



Coût 165 600 €

sur la totalité du contrat de concession avec la SEERC SUEZ d'un montant de 29 540 000 €

La vie de la collectivité

2012

Depuis son ouverture en 2009 la résidence des travailleurs saisonniers était gérée par l'AGRP (Association pour la Gestion de la Résidence des Peupliers). Fin juin 2012, lorsque l'association a souhaité rompre la convention établie en début d'année avec la CCB, le choix a été fait de donner la gestion de la résidence à la Maison des Saisonniers. Cette nouvelle mission a été un véritable challenge pour le service de la collectivité.

Toujours soucieuse d'améliorer son empreinte « Développement Durable », la Communauté de Communes du Briançonnais a candidaté et reçu le label Bâtiment Durable Méditerranéen de Bronze (BDM) pour sa phase réalisation de la crèche du Pays de la Meije. Cette reconnaissance démontre l'importance, que consacre la collectivité à respecter au mieux, le cadre de vie de ses plus jeunes concitoyens et les directives du Grenelle de l'Environnement en matière de construction.

Le développement économique reste une priorité pour la CCB. En novembre 2012, la Collectivité et ses partenaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes ainsi que la Plateforme Initiative Grand Briançonnais Embrunais, ont reconduit la convention de partenariat afin de pérenniser les cafés création d'entreprises, qui permettent de dynamiser et d'assoir le développement économique du territoire.

Le secteur de la petite enfance est en pleine mutation, la crèche du Lautaret (12 places) est dans l'obligation de fermer ses portes du fait de la vente du bâtiment par la CAF. Pour pallier cette fermeture, la CCB lance deux nouveaux projets, la micro-crèche de Villard Saint Pancrace (10 places) et la crèche de la Durance (18 places).

BUDGET

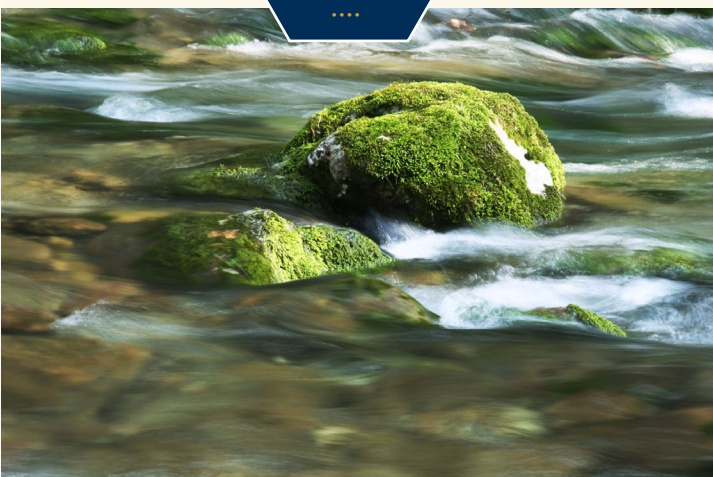
Fonctionnement :

27 818 634 €

Investissement :

20 329 550 €

raccordement de Montgenèvre



JANV.



Les eaux usées de la commune de Montgenèvre, du Fontenil et d'une partie du Champ de Mars sont traitées désormais à la station d'épuration Pur' Alpes.

C'est la SEERC, le délégataire, qui a réalisé les travaux dans le cadre du Programme Patrimoine et Rivière.

Trois stations de pompage, 12,5 km de canalisation enfouies, 7 regards de brise charge sur le réseau pour limiter la vitesse de l'eau : le raccordement des eaux usées de Montgenèvre à la station d'épuration communautaire Pur' Alpes a constitué un chantier hors norme.

Lancé en 2007 après un an d'études, ce projet a mobilisé les habitants de Montgenèvre et de Val-des-Prés. Réunions publiques, servitude préfectorale de passage... la population a largement été sollicitée au cours de la réalisation de ce raccordement qui est aujourd'hui un faire-valoir de plus pour la vallée de la Clarée.

Coût 4 000 000 €

Subventions
Région, Département et Agence de l'Eau



Le raccordement de Montgenèvre fut un dossier essentiel des premières années du mandat.

MAI



Indéniable facteur d'attractivité économique, la culture est un axe important de la politique communautaire.

Ainsi, la collectivité a souhaité améliorer l'offre proposée aux spectateurs de l'Eden Studio en passant au numérique.

Le cinéma s'est doté d'un équipement numérique dernier cri permettant d'offrir de nouvelles perspectives aux spectateurs au travers de projection d'opéras, de films en 3D et de captations en direct.

Coût 92 092 €

Subventions
Centre National de la Cinématographie 55 255 €
Région : 18 418 €
Autofinancement CCB : 18 418 €

Eden Studio passe au numérique





JUIN

Dans le cadre d'un Plan Intégré Transfrontalier (PIT), les Communautés de Communes du Briançonnais, du Pays des Écrins, du Guillestrois et de l'Escarton du Queyras se sont associées pour développer une saison estivale tournée vers l'art contemporain.

Quatre (4 artistes 4 lieux) a été un parcours d'art contemporain à ciel ouvert. Les communes de Briançon, Les Vigneaux, Mont-Dauphin et Château-Ville-Vieille les ont accueillis du 30 juin au 16 septembre 2012.

Les œuvres ont été implantées en extérieur dans des lieux favorisant l'interaction entre le paysage et le patrimoine naturel et culturel.



La préservation de notre environnement est un engagement fort de la CCB. Ce projet a permis de limiter les rejets de CO² mais également de rapprocher les habitants du territoire.

SEPT.

Les transports, sur le territoire de la Communauté de communes, sont complexes à réguler, tant ils sont dépendants du facteur de la saisonnalité et du maillage urbain clairsemé et étendu.

La Communauté de Communes du Briançonnais a donc entamé une réflexion, afin de développer à terme une politique cohérente des transports en commun. Après étude, le covoiturage s'est imposé comme étant une des réponses rapides et possibles, que la collectivité pouvait apporter aux administrés.

La CCB a lancé une démarche innovante en valorisant la pratique du covoiturage et en offrant des outils à la population, qui lui facilitent l'accès à cette pratique.

Ainsi la collectivité a développé simultanément deux concepts le covoiturage organisé dont l'outil principal est la plateforme présente sur le site de la CCB et le covoiturage instantané par le biais de l'implantation, dans les douze communes, d'aires de covoiturage et d'un kit de covoitreur.

www.ccbrianconnais.fr/covoiturage.html

Coût 20 381 €

Subvention
Région 16 118 €
Autofinancement
CCB 4 263 €



NOV

Le col du Lautaret, lieu emblématique du département (porte d'entrée sur les Alpes du Nord, passage du Tour de France), est équipé du Nœud de Raccordement en Zone d'Ombre (NRAZO) le plus haut de France.

Il s'agit d'une réelle prouesse technique, puisque le col se situe à plus de 2 000 mètres d'altitude. Ce NRAZO permet à quelques dizaines de foyers mais également aux professionnels présents sur les lieux, dont la station alpine Joseph Fourier (Université Grenoble I Joseph – Fournier et du CNRS) de disposer d'un accès ADSL simplifié et plus économique avec un minimum de 2 mégabits / seconde.



Coût 66 754 €

Subvention
Europe, Etat Région
et Département
53 403 €

Autofinancement CCB
13 351 €



Toujours à la pointe de la technologie la CCB investit pour le NRAZO le plus haut de France.

Par arrêté préfectoral du 21 décembre 2012, la commune de Puy Saint Pierre a intégré la Communauté de Communes du Briançon le 1^{er} janvier 2013 permettant à celle-ci de passer de 12 à 13 communes. La CCB devient compétente en lieu et place de la commune pour la gestion des OM, de l'assainissement, de la petite enfance ou des questions de développement économique...

BUDGET

Fonctionnement :

24 689 889 €

Investissement :

15 226 773 €

Grand défi de l'année, l'ensemble du personnel de la collectivité s'est mobilisé pour réussir la reprise en régie du service des ordures ménagères, alors même que cette année fut riche en termes de livraisons de projets.

Retour dans le passé, la CCB rouvre l'ère industrielle du territoire en réalisant des travaux d'aménagements de la mine de la cabane à Villard Saint Pancrace. L'objectif est de proposer au public de découvrir ce passé minier avec l'exploitation de mines de charbon jusque dans les années 60.

résidence Epilobe

Coût 949 170 €

Subvention
Etat, Région
et Département)
138 435 €

Fonds propres
ERILIA + Prêts bancaires
CDC 762 735 €

CCB 48 000 €

JANV.

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du voyage, arrêtées par le Préfet et le Conseil Général, la Communauté de Communes du Briançonnais a réalisé, en partenariat avec la société d'HLM Erilia.

6 logements individuels locatifs en faveur des gens du voyage sédentarisés, dont 1 adapté aux personnes à mobilité réduite, le tout sur 3 bâtiments.



L'inauguration des logements pour les gens du voyage sédentarisés démontre l'engagement social fort de la CCB.

STEP de la Meije

Coût 5 219 642 €

Subvention
Agence de l'Eau :
996 801 €
Conseil Régional
577 000 €
Département
1 000 000 €

sur la totalité du contrat de concession avec la SEERC SUEZ d'un montant de 29 540 000 €

MAI

Mai 2011, les travaux de la station d'épuration du pays de la Meije sont lancés. Cette nouvelle station d'épuration, située sur la commune de la Grave au lieu dit Clot Jullien, traitera les effluents de la Grave et de Villard d'Arène, ainsi que des hameaux aux alentours.

Le procédé de traitement des eaux usées retenu permet de satisfaire aux normes de qualité de rejets applicables, au développement des deux communes ainsi qu'à la suppression des rejets directs d'effluents dans la Romanche, améliorant par la même la qualité de l'eau de la rivière.



Aucun territoire n'est oublié, après Cervières, Plampinet, c'est au tour de Villard d'Arène et de la Grave et de leur hameaux d'être raccordés à une station d'épuration.

QR codes



Faire connaître l'histoire patrimoniale du Briançonnais est une volonté culturelle forte de notre collectivité.

JUIL.



Dans le cadre de la politique de développement de la zone transfrontalière et de l'opération Sites Phares Réseau Culturel des Hautes Vallées, la Communauté de Communes du Briançonnais a initié un projet Culturel destiné à mettre en valeur des édifices ou des sites patrimoniaux remarquables par le biais de QR codes audio.

60 sites remarquables répartis sur 12 communes (soit 5 par commune) font l'objet d'une identification sous forme de QR-codes positionnés sur des plaques en plexiglas permettant ainsi d'accéder à un système de téléchargement d'informations en trois langues (français, anglais et italien). Ces QR-codes audio sont alimentés par des fichiers mp3 décrivant le monument.



Coût 48 020 €

Subventions Europe, Etat, Région et Département 38 436 € - Autofinancement CCB 9 584 €

Altipolis



JUIL.



Pour pallier la fermeture du CNAM, la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), qui détient la compétence développement économique, signe avec le Ministère de la Défense le Contrat de Redynamisation du Site de Défense afin de créer le pôle d'innovation économique Altipolis dans l'ancienne caserne de Berwick.

Juillet 2013 la pépinière ouvre ses portes.

Elle propose 16 bureaux d'une superficie comprise entre 12 à 40 m² - 33 postes de travail
2 salles de réunion - 1 espace de co-working
1 espace de restauration et des bureaux nomades.
3 entreprises intègrent dès le mois de juillet les lieux.



Inauguration en présence de La Ministre Sylvia Pinel



Coût 1 736 503 € HT

Subvention Europe, Région et Département 1 386 188 €
Autofinancement CCB 350 503 €



Le développement économique est une politique forte engagée par la CCB, afin de reconstituer le dynamisme de notre territoire, impacté fortement par le départ du Centre National d'Aguerrissement de Montagne (CNAM)

crèche de la Meije



Développement équilibré du territoire tel est le maître mot de notre politique en faveur de la petite enfance.

AOUT

Coût 565 760 €

Subventions
CAF Europe Région
et Département
411 505 €
Autofinancement CCB
154 255 €

Suite aux résultats du diagnostic territorial mené par le service petite enfance de la CCB, il est apparu essentiel de rééquilibrer l'offre de places en crèches Intercommunales sur l'ensemble du territoire du Briançonnais.

La CCB a donc engagé des travaux pour proposer une nouvelle structure dans le nord du territoire à La Grave. La micro crèche du château des enfants est une structure d'accueil pouvant accueillir collectivement au maximum dix enfants de 3 mois à 4 ans.

Sa Surface est de 150 m² + 70 m² d'espace extérieur. Elle est gérée par une association locale « Le Château des Enfants ». Elle est ouverte toute l'année du lundi au vendredi + les week-ends en saison.

Géoparc

AOUT



La Communauté de Communes du Briançonnais s'est investie aux côtés des Communautés de Communes du Guillevin, du Queyras, des communes de l'Argentières la Bessée, de Saint-Véran ainsi que des partenaires de Maurienne et d'Italie dans le projet du Géoparc des Alpes Cottiennes. Ce Géoparc s'inscrit dans un programme franco-italien de préservation et de valorisation des sites géologiques.

Le Géoparc s'étend sur une zone 5 000 Km² entre la province de Turin et les départements des Hautes-Alpes et de la Savoie. Le Géoparc des Alpes Cottiennes illustre les différents épisodes de l'histoire géologique de la région, de la fin de l'ère Primaire (il y a plus de 300 millions d'années), à nos jours. L'objectif du Géoparc est la préservation du patrimoine naturel géologique ainsi que sa valorisation en termes de développement économique. Le Géoparc propose des dizaines de sites miniers, géologiques, des points de vue, des géodromes et des expositions musées.



Valoriser les richesses de notre territoire et développer la diversification de l'offre touristique telle est la volonté de notre collectivité.

Coût 3 800 000 €

Subventions
Europe, Région,
et Département
1 216 000 €
Autofinancement CCB
138 164 €

lancement de la Régie OM

NOV.



La Communauté de Communes du Briançonnais a repris en régie la collecte des ordures ménagères. L'opération s'est faite en plusieurs étapes.

ETAPE 1

Acquisition d'une flotte de 6 véhicules de collecte + une mini benne ainsi que le recrutement de 31 agents administratifs et techniques.

ETAPE 2

Mise en service du quai de transfert. Cet équipement sert à reconditionner les déchets provenant des camions bennes dans des conteneurs plus grands. Il facilite ainsi la collecte, en réduisant la durée de transport (auparavant les camions étaient obligés de se rendre jusqu'au quai de transfert de Guillestre) tout en optimisant le nombre de rotations.



Coût 1 247 605 €

DEC.

ETAPE 3

Lancement de la première tournée de collecte des OM

Les prestations en régie directe

- Collecte des OM et des emballages ménagers en bacs roulants, en colonnes aériennes et en conteneurs semi enterrés,
- Collecte du verre en bacs roulants, - Collecte du carton auprès des professionnels
- Gestion du quai de transfert,
- Gestion des hauts de quai des déchetteries,

Les prestations en service externalisé

- Collecte du verre et des journaux-revues-magazines en points d'apports volontaires (conteneur semi enterrés et colonnes aériennes),
- Transport et le traitement des déchets ménagers,
- Gestion des bas de quai des déchetteries,

Cartographie des points de collecte en regroupement. Implantation de DSE (Dispositifs semi-enterrés) sur l'ensemble des communes du territoire a permis notamment la diminution des nuisances olfactives, la réduction des dépôts sauvages, l'optimisation et la sécurisation des tournées.



La collecte des ordures ménagères en régie a permis de faire des économies substantielles en frais de fonctionnement mais également d'optimiser et de sécuriser les tournées.

Coût 1 097 440 €

Subventions
Etat
Régional et Département
268 382 €
Département 48 600 €
Autofinancement CCB
780 018€

BUDGET

Fonctionnement :

22 454 526 €

Investissement :

16 261 911 €

2014 est le départ d'une nouvelle mandature. Les élections municipales de mars ont rebattu les cartes du territoire. Pas moins de 7 nouveaux maires (sur 13) et 19 conseillers communautaires (sur 33) ont renouvelé l'assemblée. Une nouvelle dynamique est créée au sein de la collectivité. Conscients des enjeux qui les attendent, les Vice-présidents et Conseillers Communautaires se sont investis immédiatement pour répondre au mieux aux attentes de leurs administrés.

2014 est une année de transition qui a vu peu de grands projets sortir de terre durant les premiers mois. La collectivité en a donc profité pour travailler sur de l'existant afin de le moderniser. Ainsi le CCB infos lancé en 2010 a connu un relooking en profondeur. Cette maquette plus aérée a permis de laisser la part belle aux photos.

Les déchetteries ont été informatisées, afin de permettre l'identification des utilisateurs et les catégories de déchets déposés. Ce nouveau dispositif a amélioré le traitement des données transmises aux professionnels. La collectivité en a profité pour signer de nombreuses conventions ou partenariats afin d'améliorer les filières de recyclages proposées aux briançonnais.

La CCB s'est équipée pour la première fois d'un véhicule de service électrique, afin de respecter ses engagements en termes de bilan carbone et de développement durable. L'acquisition de cette voiture a été plébiscitée par l'ensemble du personnel. Ce véhicule parfaitement adapté au Briançonnais permet aux agents de se déplacer sur l'ensemble du territoire de Gap à la Grave en supprimant notamment les rejets de CO2 et les nuisances sonores.

relance du SCOT

JANV.



Après de nombreuses années en sommeil le SCoT est relancé. La phase 1 le diagnostic est lancée au travers de différentes thématiques environnementale, urbaine, humaine, économique...

La CCB a fait le choix de proposer une démarche de concertation ambitieuse, avec les communes, les associations et le grand public. Objectif : Partager les constats du diagnostic réalisé avec le bureau d'étude et élaborer ensemble les enjeux du territoire.

Une réunion publique a eu lieu pour présenter le diagnostic le 10 juin 2014, suivie par la tournée des petits déjeuners au sein de chaque commune qui a débuté en fin d'année.



Le SCoT préfiguration du Briançonnais sur les 20 ans à venir a fait l'objet de débats fructueux avec les acteurs économiques, associatifs et sociaux du territoire.



SCoT du Briançonnais
Ecrivons ensemble notre territoire

VENEZ PARTICIPER AUX PETITS DÉJEUNERS DU SCOT !
Dans votre mairie de 9h à 11h pour découvrir et échanger, préparer l'avenir de votre territoire !

02/12/2014 - Exposition au siège de la CCB

09/12/2014 - Briançon	27/01/2015 - Puy Saint André
16/12/2014 - Névaiche	03/02/2015 - Val des Prés
23/12/2014 - Villar d'Arène	10/02/2015 - Montgenèvre
30/12/2014 - Puy St Pierre	17/02/2015 - La Salle les Alpes
06/01/2015 - St Chaffrey	24/02/2015 - La Grave
13/01/2015 - Cervières	03/03/2015 - Villard St Pancrace
20/01/2015 - Le Monêtier les Bains	

www.briancon.fr

Coût 840 000 €

Subventions
Europe/Etat/Conseil
Régional et Département
672 000 €
Autofinancement CCB
168 000 €

hôtel d'entreprises

NOV.



Acte 2 du CRSD (Contrat de Redynamisation du Site de Défense) : l'Hôtel d'Entreprises est inauguré 15 mois après la pépinière. Le pôle d'innovation économique Altipolis est né.

Ce bâtiment comprend des bureaux et des ateliers. Les objectifs sont d'offrir aux entrepreneurs en sortie de la pépinière ou non des locaux adaptés dans le même environnement géographique, technologique (fibre optique) et économique.



L'hôtel d'entreprises, suite logique de la pépinière Altipolis va permettre l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire.



Ateliers



Bureaux

Coût 1 135 000 €

Subventions Europe/Etat/Conseil Régional
et Département 912 421€
Autofinancement CCB 222 579€

compostage collectif



DEC.

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la CCB a lancé une opération pilote sur son territoire en équipant la crèche des P'tites Boucles ainsi que 2 écoles primaires de Briançon, les Artaillauds et Saint Blaise, de composteurs collectifs. Prochainement, l'école primaire de Fortville et le Centre Lepoire-/école Sainte Catherine seront à leur tour équipés.

Trier ses déchets a un impact important sur notre environnement. Le compost ainsi formé et valorisé sera réutilisé dans les nombreux espaces verts de la CCB et de la ville de Briançon

A l'issue de cette expérimentation, il est prévu d'étendre ce dispositif sur d'autres sites du territoire.

La vie de la collectivité

2015

2015 aura été marquée par la catastrophe du Chambon, qui a impacté fortement le territoire de la Haute-Romanche, mais également l'ensemble du Briançonnais. La CCB a souhaité aider les entreprises en adoptant des mesures solidaires notamment en les exemptant de la redevance spéciale et de la facturation en déchetterie. La collectivité s'est également battue pour obtenir la reconnaissance de catastrophe naturelle pour 3 de ses communes La Grave, Villard d'Arène et Le Monétier-les-Bains, auprès du 1^{er} Ministre Manuel Valls.

BUDGET

Fonctionnement :

22 134 485 €

Investissement :

11 193 986 €

La culture du briançonnais est à un tournant de son histoire, en effet le Directeur Adjoint de la DRAC s'est rendu au Théâtre du briançonnais récemment labellisé scène conventionnée pour les écritures d'ici et d'ailleurs, afin de rencontrer le Président de la Communauté de Communes Alain Fardella, les élus référents et les responsables du théâtre. Cette première prise de contact a permis d'échanger notamment sur l'appui financier de l'Etat. Ainsi, la collectivité a signé un pacte culturel pour une durée de trois ans avec l'Etat et la ville de Briançon.

Ce pacte formalise l'engagement des 3 parties en faveur du maintien du budget 2015 alloué à la politique culturelle de chacun pour la période 2016/2018.

Le renouvellement des 2 DSP pour le Cinéma d'Art et d'Essai l'Eden Studio et le Théâtre du Briançonnais est lancé.

Suite à la loi Alur qui a mis fin au 1^{er} juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes appartenant à des communautés de plus de 10 000 habitants, la CCB a créé un service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols pour 11 des 13 communes du territoire. C'est ce service qui instruit les dossiers en lieu et place des services de l'Etat.

Après près de 15 ans à la Salle les Alpes, la Maison et la Résidence des Saisonniers ont été regroupées afin d'offrir aux saisonniers des prestations optimisées. La signature d'une convention de coopération locale avec Pôle Emploi pour une durée d'un an facilite la mise en relation des employeurs et des saisonniers. De même le lancement du site internet Esprit Saison, en collaboration avec les relais services publics du Pays des Ecrins, Queyras et Guillestrois, permet d'optimiser les relations directes entre les parties.

locaux
Régie
OM

JANV.



Acte 4 : livraison des hangars de la régie des ordures ménagères.

Le service des Ordures ménagères intègre ses nouveaux locaux au sein de la zone d'activité de Pont La lame sur la commune de Puy-Saint-André.

La superficie du bâtiment est de 900 m². Ces locaux regroupent les services administratifs et techniques. Ce choix, mûrement réfléchi, présente pour la collectivité des avantages en termes de souplesse de fonctionnement et surtout d'optimisation des coûts financiers.



Enfin des locaux fonctionnels pour le service des ordures ménagères, avec des conditions de travail nettement améliorées pour le personnel.



Coût 1 441 776 € HT

Subventions Etat 264 224 € - Autofinancement CCB 1 177 552 M€

JUIN

STEP
de Névache

Dans le cadre de la signature du contrat Patrimoine et Rivière avec Suez en 2006 (anciennement SEERC) une nouvelle station d'épuration est en cours de réalisation sur le même site du Roubion afin de répondre aux besoins de la population locale et touristique en matière d'assainissement.



Coût 2 200 000 €

Subventions en cours



La station d'épuration des eaux usées de Névache est lancée, c'est un des derniers investissements prévus au contrat de concession.

arrivée
du très haut
débit

JUIL.

Issu du CRSD (contrat de redynamisation du site de défense) signé en juillet 2009 avec le Ministère de la Défense, le réseau Très Haut débit de la collectivité est la 3^{ème} et dernière étape de ce contrat. La Communauté de Communes du Briançonnais a souhaité en effet desservir en Très Haut Débit les différents centres d'intérêt du territoire et notamment le quartier de Berwick où est désormais implanté le pôle économique Altipolis.

Pour ce faire, la Communauté de communes a créé un réseau de collecte et d'accès d'initiative publique permettant à des opérateurs l'accès à ces centres d'intérêt.

JUIN

SCOT
présentation
publique
PADD

Lancement du PADD fin 2014

Le PADD fixe ainsi la stratégie de développement du territoire et les grands objectifs du SCoT au niveau des politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements,...

4 axes

- 1 L'économie diversifiée du Briançonnais : tourisme, santé, commerce, artisanat
- 2 Réunir le Briançonnais autour de ses complémentarités
- 3 L'excellence environnementale comme ambition du développement
- 4 Projet 2015-20130 : changer d'échelle dans l'action intercommunale

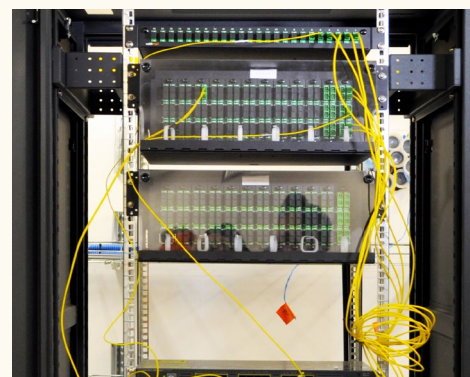
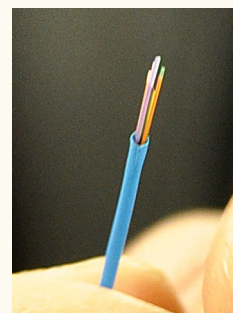
En 2016, démarrage de la phase 3 le DOO (document d'orientations et d'objectifs)



Débat démocratique : c'est le fil conducteur de l'élaboration du SCoT voulue par la collectivité

Coût 840 000 €

Subventions
Europe/Etat/Conseil
Régional et Département
672 000 €
Autofinancement CCB
168 000 €



Baie de très haut débit



Le Très Haut Débit est enfin raccordé à Altipolis, préfiguration de travaux plus importants qui seront réalisés avec le SMO PACA THD

refonte
du logo
CCB

SEPT.



A l'approche de ses 20 ans la collectivité a souhaité moderniser son logo en lui faisant subir un lifting lui permettant de traverser les époques.

Courant 2016, une nouvelle charte graphique sera élaborée pour développer une communication plus harmonieuse.

Coût 480 €

SEPT.

pôle social Villard St Pancrace

Le pôle social de Villard Saint Pancrace est l'aboutissement d'une collaboration entre la commune et la CCB. En effet ce projet commun a permis de répondre aux attentes de la population en matière de petite enfance avec la micro-crèche de 10 berceaux, de social et de restauration pour les scolaires, les travailleurs du CAT et les aînés.



Coût
micro crèche

498 097 €

Subventions Europe/CAF/Conseil Régional et Département 395 442 € - Autofinancement CCB 102 655 €



Grâce à une collaboration étroite avec les communes membres, la CCB réalise des projets exemplaires reliant toutes les compétences de part et d'autre. Ce pôle social démontre bien qu'en unissant nos forces, nous pouvons produire des structures de grande qualité.

territoire zéro déchet zéro gaspillage

NOV.



La Communauté de Communes du Briançonnais par le biais de la Régie des Ordures Ménagères a candidaté à l'appel à projet pour le territoire Zéro Déchet - Zéro Gaspillage et a été retenu.

La collectivité a signé une convention d'objectifs, avec l'Ademe qui permettra de bénéficier de subventions de fonctionnement et d'investissement, d'environ 150 000 euros sur 3 ans.

Ces actions sont déclinées en 5 axes principaux

Action n°1 compostons pour réduire nos montagnes de déchets

Action n°2 recyclons pour préserver nos matières premières

Action n°3 donnons une seconde vie aux déchets

Action n°4 évitons le gaspillage

Action n°5 privilégions le local et les circuits courts

maison de la géologie

NOV.



Cette maison de la Géologie est le fruit d'une réflexion pour la mise en valeur de notre patrimoine géologique au travers de la création d'un tourisme scientifique. Les clés de la structure ont été remises aux deux prestataires chargés de l'exploiter. Le CBGA pour la partie muséale et Archipel International pour la partie hébergement. Cette dernière a ouvert début janvier 2016 avec l'accueil de nombreuses classes de neige. La partie muséale a été ouverte au public à partir du 9 mars 2016.



La maison de la géologie et la Galerie de l'Alpe au col du Lautaret marquent la volonté de la CCB et de ses partenaires de développer un tourisme scientifique tourné vers l'excellence.



Coût 4 M€

Subventions Europe/Etat/Conseil Régional et Département 2,5M€ - Autofinancement CCB 1,5 M€

BUDGET

Fonctionnement :
23 986 635 €
Investissement :
10 011 713 €

Coût 2,7 M €

Subventions
Etat PER 230 000 €
Europe FEDER 400 000 €
PACA 900 000 €
Département 350 000 €
Université Grenoble Alpes
720 000 €
CCB 100 000 €

Suite à la démission du conseil municipal de Saint Chaffrey, de nouvelles élections partielles sont organisées. Cet événement n'est pas sans conséquence pour la collectivité qui doit pour l'occasion se mettre en conformité avec la nouvelle loi portant sur la composition du conseil communautaire. La CCB passe de 46 à 37 membres. Ce sont principalement les « petites communes » qui sont touchées puisqu'elles ne disposent plus que d'un seul représentant dans l'assemblée (2 auparavant).

La CCB lance sa page Facebook durant l'été afin d'être présente sur les réseaux sociaux devenus incontournables pour une telle structure.

Le site internet va faire l'objet d'une refonte totale. Un marché public a été lancé dans le courant de l'été dans ce sens. Le site devrait voir le jour courant 2017.

La CCB et la MJC signent la délégation de service public pour le cinéma Eden Studio le 2 avril 2016 pour une durée de 5 ans.

La Communauté de Communes du Briançonnais affiche l'ambition de son territoire en répondant à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région PACA : Smart Mountain, les stations de demain en PACA. La stratégie portée par la Communauté de Communes du Briançonnais s'inscrit donc dans une double logique, obtenir à la fois la labellisation Smart Mountain et s'approprier la marque French Tech.

Depuis de nombreuses années, la culture est un maillon essentiel dans le développement de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Ainsi la collectivité a lancé simultanément des consultations de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et la mise aux normes des locaux pour les personnes en situation de handicap pour le théâtre du Briançonnais mais également pour la MJC et le Conservatoire.

Galerie
de l'Alpe**JUIN**

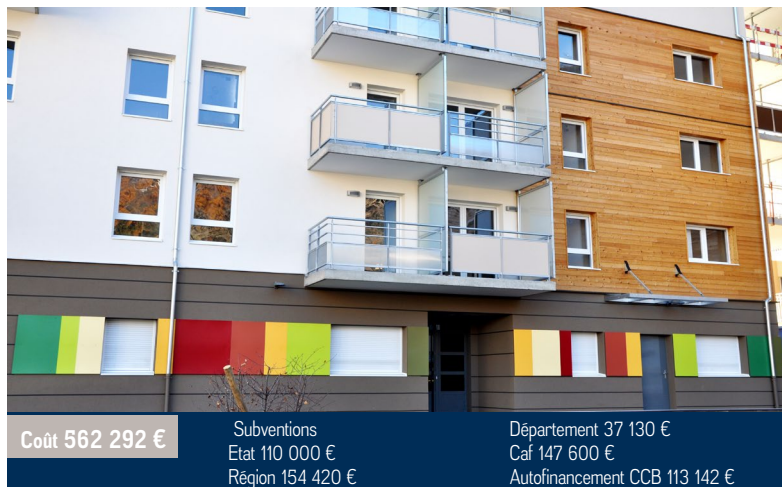
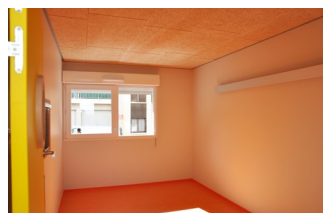
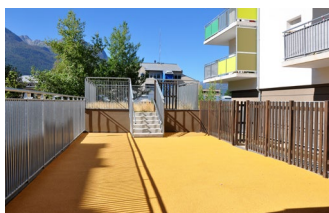
Depuis sa création, la Communauté de Communes du Briançonnais a soutenu le Jardin Alpin. C'est encore le cas aujourd'hui avec l'inauguration de la Galerie de l'Alpe.

Située à 2100 mètres d'altitude, la Station Alpine Joseph Fourier, unité mixte de service de l'Université Grenoble Alpes et du CNRS, réunit deux structures en une, un jardin botanique alpin unique en Europe et une infrastructure de recherche fédérant des chercheurs internationaux. Ce nouveau bâtiment « La Galerie de l'Alpe » est à la fois un espace d'expositions, de conférences et de recherche ouvert au public dans son ensemble.



crèche Durance

....



Coût 562 292 €

Subventions
Etat 110 000 €
Région 154 420 €

Département 37 130 €
Caf 147 600 €
Autofinancement CCB 113 142 €

AOUT

La crèche de la Durance est la dernière réalisation de la Communauté de Communes du Briançonnais dans le cadre de son plan de développement en faveur de la petite enfance. C'est l'association des Loustics qui sera en charge de sa gestion tout comme celle de la micro-crèche du Melezin à Villard Saint Pancrace ouverte en septembre 2015. Cette crèche de 18 berceaux et celle de Villard Saint Pancrace (10 places) pallient la fermeture de la crèche du Lautaret (août 2012) et de la Halte garderie des Loustics (juillet 2016). L'inauguration aura lieu le 8 décembre 2016.

aire d'accueil des gens du voyage

....



Coût 1.2M €

Subventions
DETR 282 500 €
Conseil Régional : 331 000 €
+ demande pour acquisition foncière.

Conseil Départemental :
en cours d'instruction
CCB en fonction des financements

OCT.

Après la construction des casernes de Briançon et de Serre Che, la CCB vient de lancer un nouveau projet pour un centre de secours situé à la Grave. Le projet est entré dans sa phase de pré-étude (choix du maître d'œuvre). 3 projets ont été pré-sélectionnés et feront l'objet d'une analyse plus poussée devant un jury.

Le centre devrait être opérationnel pour 2017-2018.

CIS La Grave, La Meije

....



Le CIS de la Grave est le dernier centre à reconstruire dans le cadre du plan bâtimentaire du SDIS et du Département. Comme pour les autres centres, la CCB sera maître d'ouvrage et auto-financera à hauteur de 30%.

AOUT

Depuis la loi Besson du 5 juillet 2000, chaque commune de plus de 5 000 habitants est tenue d'aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage.

Après de longues recherches pour trouver le terrain idéal, il a été acté par délibération du 17 juillet 2012 que la création de l'aire d'accueil se situerait sur le site du Guy.

- De 2013 à l'été 2015 : L'ensemble des études de faisabilité ont été réalisées.

- Sept 2015 : Dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique auprès des services de l'Etat.

- L'enquête publique aura lieu fin 2016.

- 2017 : Acquisition Foncière

- Fin 2017, début 2018 : Début des travaux



Subventions : Département : 70% - Autofinancement CCB 30%

Remerciements

♦ ♦ ♦ ♦

*aux agents et aux élus de la CCB
qui ont œuvré durant ces vingt dernières années
pour améliorer, développer et optimiser
le cadre de vie des briançonnais.*



*Pour connaître l'actualité, échanger et partager sur
le devenir de votre territoire, rejoignez-nous sur facebook !*

www.facebook.com/comcomdubrianconnais